



**HAL**  
open science

## Le Solutréen de l'abri des Peyrugues (Orniac, Lot, France)

Michel Allard

► **To cite this version:**

| Michel Allard. Le Solutréen de l'abri des Peyrugues (Orniac, Lot, France). 2016. hal-01233216v2

**HAL Id: hal-01233216**

**<https://hal.science/hal-01233216v2>**

Preprint submitted on 17 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le Solutréen de l'abri des Peyrugues (Orniac, Lot, France)

Michel Allard

## RÉSUMÉ

L'abri des Peyrugues présente une série solutréenne stratifiée composée de 3 brèves occupations formant les niveaux archéologiques 10, 12z et 12a séparés par des dépôts stériles. Cet ensemble, isolé du Badegoulien par la couche 10', domine une série gravettienne par l'intermédiaire des occupations 14 et 16 non caractérisées.

Le niveau 10, Solutréen supérieur à pointe à cran, a révélé la présence d'un habitat arrondi circonscrit de blocs accompagné d'un mobilier lithique en silex et cinérite.

Le Solutréen inférieur à pointe à face plane se subdivise en niveaux 12z et 12a.

Ce dernier, le plus riche en informations, a livré 3 unités d'habitation circulaires en fond de cavité. Chacune de celles-ci, à cheval sur un replat naturel au pied de la paroi rocheuse et sur un remblai de castine retenu par des blocs au sommet du talus, constituait un petit promontoire arrondi côté pente. Toutefois, l'unité 3 repoussée contre la paroi ouest de l'abri et davantage engagée sur la pente a nécessité l'aménagement d'un soutènement plus important.

Après la mise au jour de ces unités d'habitation, il est apparu que la partie inférieure du talus était recouverte de blocs manipulables. L'enlèvement de ceux-ci a révélé la présence de 2 foyers attribués, en fonction de leurs datations et de liens particuliers avec les habitats précédents, l'un au niveau 12z et l'autre au niveau 12a. Dans ce dernier, un reste linéaire d'aménagement de blocs en aval des unités 1 et 2, soulignait l'assise d'un mur dont la destruction avait alimenté la couche de blocs précédente. Ainsi, la juxtaposition des 3 unités d'habitations comprises dans un remblai continu retenu par un mur a attesté une gestion commune de l'espace occupé dans le niveau 12a.

En permettant la création de surfaces d'installation horizontales modifiant le profil des dépôts naturels, les remblais ont limité localement les effets de la solifluxion dans le gisement.

Ces niveaux solutréens caractérisés par leurs mobiliers (armatures et parures) ont donc livré des habitats circulaires isolés ou groupés (12a). Leurs occupations de courte durée correspondraient à des campements durant la belle saison au sein d'un territoire de circulation Dordogne-Quercy.

## MOTS-CLÉS

Solutréen, campement, unité d'habitation, remblais, matière première.

# Plan

## **Partie 1 – Introduction**

- 1 – Contexte environnemental
- 2 – Problématique et méthode d'étude
- 3 – Archéostratigraphie du gisement
- 4 – Remblais
- 5 – Importance de l'impact périglaciaire. Débat contradictoire sur l'article de P. Bertran (2005)

## **Partie 2 – Solutréen supérieur, niveau 10**

- 1 – Description du niveau 10
- 1 – Mobilier lithique
- 2.1 – Silex
- 2.2 – Cinérite
- 2.3 – Outillage lithique
- 3 – Mobilier osseux
- 4 – Parure
- 5 – Conclusions

## **Partie 3 – Solutréen inférieur, ensemble 12**

- 1 – Le travail de terrain : les problèmes rencontrés
- 2 – Les unités d'habitation en fond d'abri
- 2.1 – L'occupation du niveau 12z
- 2.2 – Unités d'habitation du niveau 12a
- 2.2.1 – L'unité 1 (carrés 9B/9C/10B/10C)
- Le niveau archéologique*
- Le foyer*
- Limites apparentes et trous de poteau*
- 2.2.2 – L'unité 2 (carrés 12B/12C/11B/11C)
- 2.2.3 – L'unité 3 (recoupement des bandes 6/7/8 et C/D/E/F/G)
- 2.2.3.1 – L'extension de l'unité 3 vers le talus
- 2.2.3.2 – L'alignement de blocs en arc de cercle
- 2.2.3.3 – Un remblai de petits blocs triés
- 2.2.3.4 – Un remblai de castine retenu par un muret
- 2.2.3.5 – Interprétation de l'unité 3
- 3 – Les découvertes sur la pente
- 3.1 – Accumulation de blocs sur le talus
- 3.2 – Foyer 9E/10E
- 3.3 – Foyer 11/12/FG
- 3.4 – Topographie de l'ensemble 12
- 3.5 – Attribution culturelle des secteurs masqués sous la couche de blocs
- 4 – Datations
- 5 – Caractères généraux des matériaux utilisés
- 5.1 – Mobilier en silex
- Cas du silex blond translucide*
- 5.2 – Galets et fragments
- 5.3 – Mobilier osseux
- 5.4 – Ocre
- 5.5 – Anthracologie
- 6 – Particularités du mobilier par niveau et secteur
- 6.1 – Le niveau 12z
- 6.2 – Le niveau 12a
- 6.2.1 – Unité 1
- 6.2.1.1 – Zone annexe à l'unité 1
- 6.2.1.2 – Autres particularités
- 6.2.2 – Unité 2
- 6.2.3 – Unité 3
- 6.2.4 – Remarques relatives aux unités 1 et 3
- 6.2.5 – Foyer 9E/10E

- 7 – Interprétation des structures immobilières du niveau 12a
- 7.1 – Structures immobilières sur le terre-plein
- 7.2 – Problèmes posés par l'accumulation de blocs sur le talus à l'intérieur de l'abri.
- 8 – Réflexions sur la constructions des habitats
- 8.1 – Mode de construction des unités
- 8.2 – Habitabilité
- 8.3 – Gestion de l'espace habité
- 9 – Les activités des nomades solutréens de l'ensemble 12
- 9.1 – Les activités liées à la chasse
- 9.2 – Activité de pêche

#### **Partie 4 – Conclusions sur le Solutrén du gisement**

- 1 – La recherche des limites de l'occupation humaine
- 2 – Structuration de l'espace occupé
- 3 – Liens stratigraphiques
- 4 – Discussion sur la nature des occupations solutréennes du site

# Partie 1 – Introduction

## 1 – Contexte environnemental

À une vingtaine de kilomètres à l'est de Cahors et à 3 kilomètres de la grotte ornée du Pech Merle, l'abri paléolithique des Peyrugues domine d'environ 25 mètres une zone élargie de la vallée du Célé bordée en partie par de hautes falaises calcaires. Ouverte du côté amont, cette petite plaine a pu constituer un lieu privilégié pour les herbivores venus s'abreuver au gué de la rivière (fig. 1). En revanche du côté aval, l'étranglement de la vallée entre des rives élevées complique la relation entre ce secteur et la vallée du Lot distante seulement de 5 km.

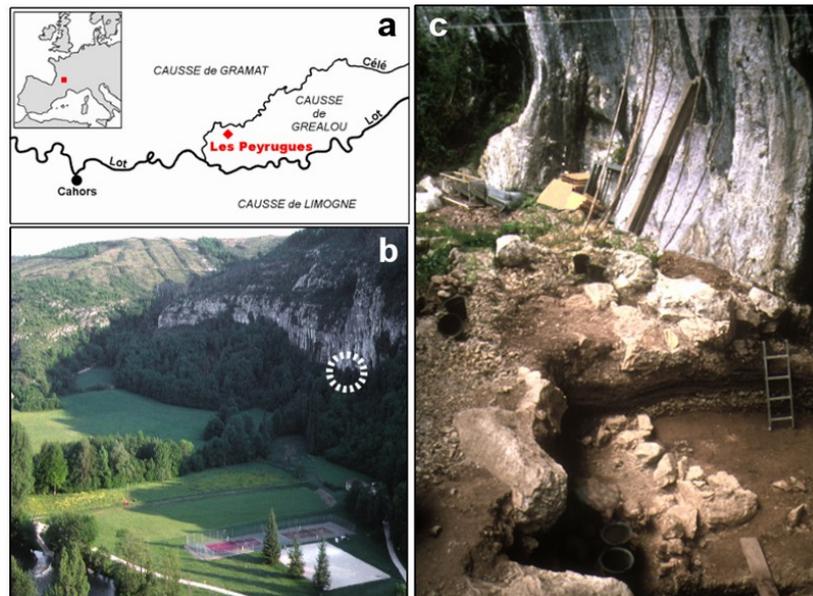


fig. 1 Site des Peyrugues. Localisation.

Pour une présentation complémentaire du site nous renvoyons à plusieurs publications, en particulier l'une concernant la faune (Allard *et al.* 2009 - p.143-149), une autre relative aux habitats gravettiens (Allard 2011). Cette dernière explique le processus de creusement/comblement de l'abri développé au cours du Dernier Glaciaire. Son creusement en pied de falaise résulte de la dégradation de la roche par gel-dégel autour de résurgences toujours actives, tandis que le comblement s'est effectué par accumulation de produits calcaires géoliffractés, de limons soufflés ainsi que d'apports anthropiques (fig. 2).

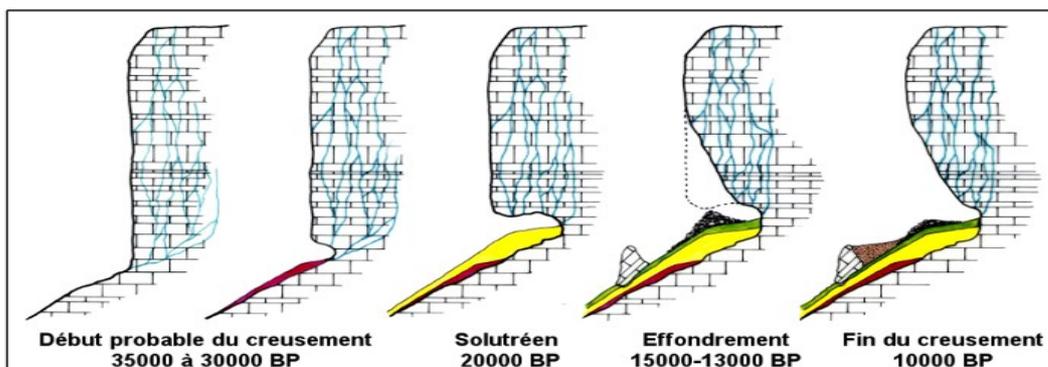


fig. 2 Évolution hypothétique du creusement de l'abri.

## 2 – Problématique et méthode d'étude

Notre problématique concernant l'étude du terrain a présenté plusieurs axes de recherche :



*fig. 3 Chantier en cours de fouille.*

- Situation chronostratigraphique du Solutrén des Peyrugues par rapport aux cultures l'encadrant dans le gisement.
- Recherche à visée paléolithique fondée sur la collecte d'un maximum de données susceptibles d'éclairer l'origine de petits groupes solutréens qui se sont succédé dans l'abri, leur mode de vie soumis aux aléas climatiques, leurs rapports avec d'autres communautés dont ils ont pu être issus, leurs motivations.

Pour réaliser ce travail notre méthode d'étude a comporté les éléments suivants (fig. 3):

- Présence constante du responsable scientifique sur le chantier.
- Synthèse journalière sur l'avancée des travaux.
- Étendue de la fouille permettant d'intégrer la limite des habitats vers l'extérieur de l'abri.
- Travail sur plancher.
- Relevé des coordonnées spatiales de chaque pièce en place.
- Marquage des objets au fur et à mesure de leur découverte.
- Tamisage des déblais au tamis de 1,5 mm sous courant d'eau.
- Relevé de toute observation du terrain jugée utile.

Enfin nous avons fait appel à plus de 25 chercheurs pour répondre aux questions dans les domaines scientifiques les plus variés.

### **3 – Archéostratigraphie du gisement**

La stratigraphie préhistorique du gisement a été mise en évidence dans le sondage jusqu'à 5 m de profondeur ainsi que dans la coupe est (fig. 4a). Complétée par les résultats de la fouille, elle a livré une série continue :

- 2 niveaux du Magdalénien moyen (c.3),
- 1 couche issue de l'effondrement du plafond de l'abri (c.4),
- 5 niveaux badegouliens (c.5-9),
- 3 niveaux solutréens (10,12z,12a) (séquence d'environ 50 cm d'épaisseur),
- 13 niveaux gravettiens dont 6 étudiés (18-22),
- 2 niveaux (14 et 16) n'ont pas pu être caractérisés : le niveau 14 est absent de la coupe ; le niveau 16, peu marqué dans la partie fouillée, semble se développer vers l'est.

Le gisement comprend 2 parties différentes réparties de part et d'autre de la coupe est. Dans la partie ouest, le creusement de l'abri a formé une alcôve profonde investie uniquement par des occupations gravettiennes. La partie est ne semble avoir été habitable qu'à partir du gravettien terminal (fig. 4b).

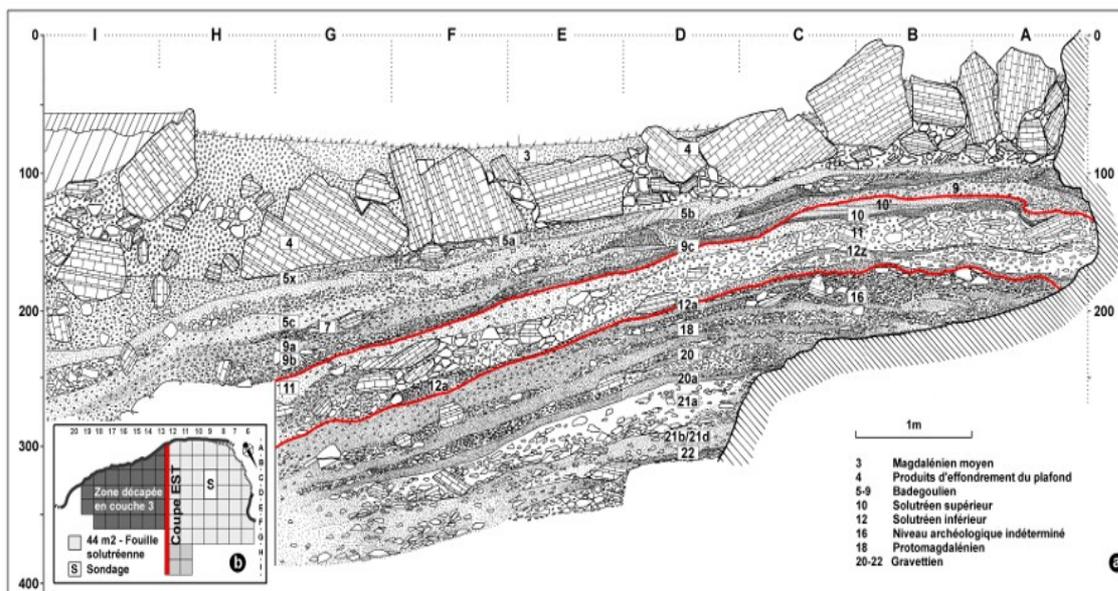


fig. 4 Coupe Est du gisement. Les traits rouges délimitent la série solutréenne.

Du côté ouest, les produits de creusement ont constitué un important dépôt de pente formant en fond d'abri un replat large d'environ 2 m (fig. 2). Pour s'y installer, les gravettiens l'ont agrandi vers l'aval par un apport de remblais nivelés horizontalement (cf. § 4). Ainsi, dans l'habitat 22, la coupe du sondage a révélé la présence d'un remblai atteignant 36 cm d'épaisseur dont la base était soulignée par un lit charbonneux déposé par percolation depuis sa surface (Allard 2011 - fig.13 n°1).

Les niveaux supérieurs jusqu'au niveau 20, bénéficiant de l'horizontalité acquise dans cet espace n'ont pas nécessité d'apport de nouveaux remblais.

En revanche, la surface d'accueil du niveau 18 (protomagdalénien) devenue irrégulière par l'apport de sédiments assorti de profonds ravinements a requis l'apport de nouveaux remblais nivelés pour l'installation de son habitat (Allard 2011 - p. 363).

Par la suite, une importante interface sédimentaire séparant les niveaux 18 et 12a a rétabli la pente naturelle du talus dans sa partie haute et réduit la largeur du replat le long de la paroi.

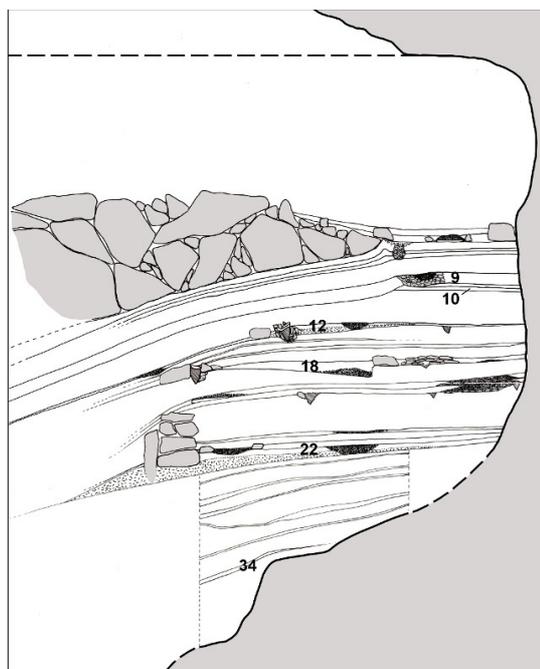


fig. 5 Interprétation synthétique du site.

En conséquence, l'installation humaine du niveau 12a qui semble s'être prolongée vers l'est au-delà de la coupe a appelé de nouveaux terrassements avec apport de remblais dans la partie ouest. À ce stade de comblement de l'abri, toutes les occupations ultérieures ont pu utiliser

l'ensemble de la cavité. C'est le cas durant le Badegoulien où les témoins d'occupation visibles dans la coupe est s'étendent jusqu'en bande H semblant correspondre à la limite de recouvrement du plafond. Actuellement, le bloc d'environ 400 m<sup>3</sup> planté dans le dépôt de pente en aval du gisement témoigne de l'effondrement de la partie basse du surplomb, survenu entre 16000 et 13000 BP. Toutefois, le site bénéficie encore d'une couverture rocheuse suffisante qui a permis d'ultimes occupations magdaléniennes en fond d'abri (fig. 5).

## 4 – Remblais

Dans plusieurs niveaux (22, 18, 12a) nous avons identifié des matériaux de remplissage se différenciant des sédiments environnants stratifiés, marqués par des figures de sédimentation. La qualification de ces matériaux comme remblai a été fondée sur les critères suivants :

- matériau en vrac, meuble, très aéré, drainant,
- répartition restreinte et délimitée, en discordance stratigraphique,
- absence de figure de sédimentation et de liens de stratification entre les constituants,
- correction des dénivelés de la surface d'accueil des zones d'occupation,
- stabilité des matériaux assurée en limite aval par des blocs dépassant leur niveau supérieur,
- épaisseur des dépôts adaptée à chaque configuration :
  - 36 cm dans le niveau 22 (fig. 6),
  - 30 cm dans le fossé du niveau 18 où ils sont traversés par un trou de poteau,
  - 40 cm dans l'unité 3 du niveau 12a (cf. Partie 3 - § 2.2.3).



fig. 6 Niveau 22, coupe du sondage. Présence d'une zone de percolation de résidus charbonneux entre la surface du niveau 22 et la base du remblai d'installation.

En compensant l'inclinaison des dépôts naturels et en établissant une horizontalité de surface, ces remblais drainants dont la configuration est adaptée à chaque cas ont limité localement les effets de la solifluxion dans le gisement.

## 5 – Importance de l'impact périglaciaire. Débat contradictoire sur l'article de P. Bertran (2005)

Les travaux archéologiques ont été assortis d'études sédimentologiques (Marguerie 1990) ainsi que de recherches entreprises par nous-même en 1993 avec J.P. Bravard et D. Marguerie sur le paléoenvironnement sédimentaire de l'abri. Lors d'une visite, J.G. Astruc, auteur de la carte géologique de St-Géry 1/50 000 (Astruc 1992), nous a confirmé la présence de limons soufflés dans le gisement. Ces recherches ont été complétées par des études micromorphologiques (Berthet 2000 ; Bertran 2005) destinées à préciser l'impact périglaciaire sur l'ensemble de la série.

En conclusion de son article, P. Bertran indique : « *Le contexte sédimentaire, dominé par la solifluxion est donc peu favorable à une très bonne préservation des niveaux d'occupation tant en ce qui concerne la distribution spatiale des vestiges que du point de vue de l'état de conservation des objets, notamment les pièces osseuses* » (p.35) .

Il en résulte une négation des faits que nous avons observé. Prenons quelques exemples.

5. 1 – L'interprétation de notre plan du niveau 18 constitue pour P. Bertran une pièce maîtresse de son argumentation en faveur de fronts de coulées de solifluxion (p. 34). Nous renvoyons à ce sujet à notre étude dans laquelle nous avons développé un ensemble d'observations scientifiques contradictoires (Allard 2011).

Pour mémoire, nous rappelons les points essentiels de notre réfutation assortis, pour une meilleure compréhension, du plan de l'habitat 18 (fig. 7a) :

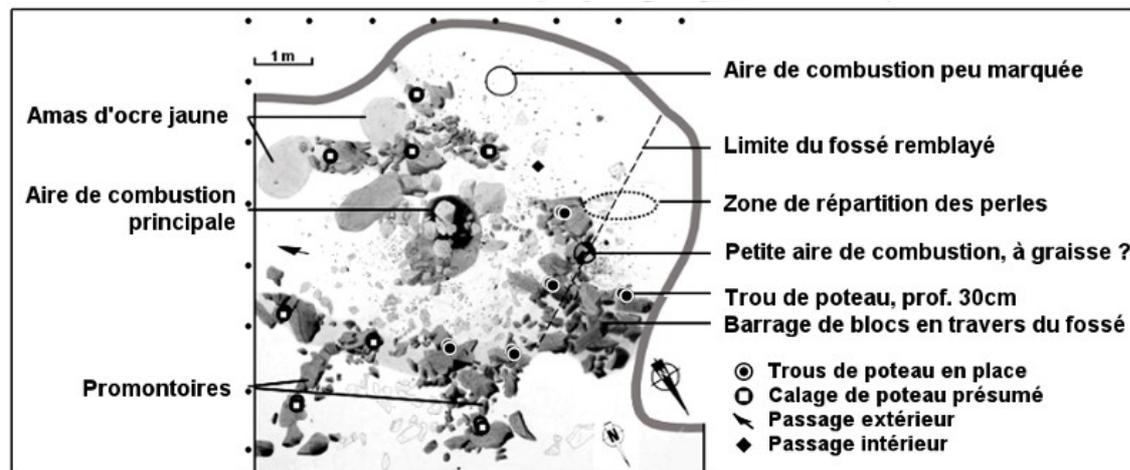


fig. 7a Niveau 18. Plan.

- Terrasse, en partie remblayée, bordée par un alignement de blocs et de trous de poteau comblés de sédiments bruns assortis de calages. Cet ensemble souligne une rupture entre l'intérieur et l'extérieur de l'habitat.

- Marquage d'une limite précise entre la partie interne de l'habitat constituée de castine gris clair, dépourvue de limon et la partie extérieure couverte d'une couche de limons soufflés brun-rouge de 15 cm témoignant de l'emplacement d'une paroi fermée jusqu'au plafond.

- Présence exclusive du mobilier archéologique à l'intérieur de l'habitat autour de 3 foyers.

- Présence d'une dalle dressée de 50 cm bordant une zone de passage en fond d'abri.

- Barrage d'un fossé de ravinement – largeur 1,5 m, profondeur 30 cm – par un empilement de blocs manipulables de dimensions homogènes dont les interstices étaient ouverts.

- Comblement de ce fossé sur une longueur de 2,5 m par un remblai de gravier meuble.

- Présence d'un trou de poteau comblé de sédiments bruns – diamètre 10 cm, profondeur 30 cm – contre le bord interne du barrage du fossé.

- À partir du trou de poteau, couverture extérieure du barrage par les limons soufflés.

- Accumulation de blocs au sommet de 2 promontoires avançant de 2 m sur le talus.

- Présence de 25 perles ocrées en bois de renne, matériau fragile (Allard et al. 1997) (fig. 7b).



fig. 7b Niveau 18. Assemblage des perles. Photo © MNP P.Jugie, dessin M. Jarry.

Trois aires de combustion signent la bonne conservation de l'habitat.

- Un foyer central creusé horizontalement en demi-cercle dans le sol d'accueil.

- Une aire de combustion en fond d'abri, associée aux restes vertébraux de 3 chevesnes, poissons d'environ 40 cm (Le Gall 2009 - p. 209)).

- Une petite structure de combustion noircie par des produits gras infiltrés dans le remblai, sur 30 cm de profondeur, jusqu'au fond du fossé.

Chacune de ces observations confirme ainsi l'aménagement anthropique du niveau 18 et réfute les arguments avancés par P. Bertran en faveur de figures de solifluxion.

5. 2 - Par ailleurs, concernant le niveau 22, nos observations contredisent encore celles de Bertran. Pour celui-ci, « *Dans le niveau 22, les blocs forment un unique arc de cercle relativement régulier qui délimite contre la paroi une zone de forte concentration en vestiges archéologiques* » (Bertran 2005 p. 35). Or, l'ensemble de nos relevés et cotations de terrain montre qu'il s'agit de deux lignes droites non jointives formant un angle de 40° (Allard 2011 - p. 368-369). La précision est décisive car selon l'auteur, un arc de cercle indiquerait un front de coulée alors que ces lignes de blocs, encore en place, signent un aménagement structuré donc anthropique. Il est regrettable qu'une telle construction puisse être assimilée à un front de coulée.

5. 3 – Enfin, à propos de la topographie du gisement des Peyrugues et de la distribution des blocs, P. Bertran indique page 35 : « *Sous l'action de la gélifraction, la paroi libère de nombreux fragments rocheux. La zone située au fond de l'abri, constituée de calcaires et de marnes en petits bancs et bien alimentée en eau, produit essentiellement des éléments de petite taille, tandis que le surplomb libère des blocs volumineux, qui s'accumulent préférentiellement à l'avant de l'abri.* »

Or, les habitats sont situés en haut de la pente. Il en résulte que les blocs participant à l'aménagement des zones occupées ne peuvent être en position naturelle. Ils ont donc été transférés depuis le bas vers le sommet de la pente. Nous noterons à ce propos que depuis le niveau gravettien 22 jusqu'à l'effondrement du plafond de l'abri, le bord du surplomb de la voûte (zone de fabrication des blocs) était éloigné d'une dizaine de mètres du fond de l'abri.

Aux Peyrugues, nous avons constaté que la solifluxion a affecté l'ensemble des dépôts naturels dans la mesure de leur inclinaison mais que son impact a pu être atténué, voire supprimé, par l'apport de remblais et soutènements créant une horizontalité d'installation. Le refus de prendre en compte ces aménagements anthropiques conduit à s'exonérer de la complexité du gisement. Ainsi l'auteur extrapole les effets de la solifluxion à tous les niveaux : « *Dans les autres niveaux archéologiques, l'organisation des blocs indique leur redistribution sur la pente par la solifluxion.* » (p. 35)

En conséquence, nous récusons l'application systématique du modèle théorique de fronts de coulées à l'ensemble du site. Chaque niveau et chaque secteur anthropisé doit être étudié dans sa complexité contextuelle.

Les niveaux solutréens étudiés ci-après indiquent, là encore, que les groupes humains ont recherché un minimum d'horizontalité pour leur installation. En l'occurrence, plutôt que de niveler par raclage une surface d'accueil souvent argileuse et humide, ils ont privilégié l'apport de remblais drainants, ce qui a limité l'influence de la solifluxion dans les habitats. En revanche, celle-ci s'est manifestée sur les dépôts de pente environnants.

Pour leur part, les niveaux badegouliens (5-9) naturellement peu pentus n'ont pas nécessité l'apport de remblais. D'ailleurs les effets périglaciaires y ont été limités. Ainsi, à propos de la couche 9, A-L Berthet (1999 - p.9) conclut : « *La couche 9 a subi un déplacement vers l'aval. Toutefois, le nombre restreint de coiffes et d'éléments redressés, ainsi que d'agrégats et d'éléments grossiers totalement enrobés par les coiffes montrent que ce fluage n'a probablement pas atteint un stade de gélifluction avancé et que par conséquent, le sédiment n'a que peu flué. De plus, le prélèvement de la lame mince s'est effectué à la périphérie du lieu de l'habitat, au début de la pente. Il est donc raisonnable de supposer que la zone d'habitation aménagée, située sur une surface horizontale sous l'abri, n'a que peu ou pas subi les conséquences de ce fluage.* »

5. 4 – Enfin, la couche de blocs métriques provenant de l'effondrement d'un pan de plafond est, selon P. Bertran, « *lié au basculement d'une colonne...La chute de la colonne a provoqué la formation d'un cratère d'impact (fig. 11), dont le rebord amont est visible dans l'angle nord-est de la zone fouillée. Ce cratère entaille l'ensemble des couches badegouliennes et solutréennes* », ce que contredisent les observations suivantes.

– Le surplomb de la voûte se situe actuellement au-dessus de la bande I (fig. 4a), soit à 9 m du fond de l'abri. Cette distance ne pouvait être moindre avant l'effondrement.

– Si l'effondrement s'était accompagné du basculement d'une colonne calcaire formée au-dessus de l'abri, celle-ci aurait atterri sur le talus extérieur. Son point d'impact ne pourrait donc pas se situer à l'intérieur de l'actuelle cavité.

– Le fort pendage des couches badegouliennes constaté en bande I (fig. 4a) sous le surplomb actuel ne résulte donc pas d'un tel impact. En revanche, il peut traduire le fait que, dans la moitié orientale de l'abri, le socle rocheux plus élevé que dans sa partie ouest a provoqué un plongement des couches vers le nord à l'endroit de sa jonction avec le talus. L'affirmation de P. Bertran relative à la chute d'une colonne calcaire relève donc d'une interprétation erronée.

– En tout état de cause, ces remarques étant vérifiables sur place, nous pouvons assurer qu'aucun cratère d'impact n'affecte les niveaux badegouliens et solutréens « dans l'angle nord-est de la zone fouillée ».

Notons que ce débat contradictoire sur l'article intitulé « Stratigraphie du site des Peyrugues (Lot), une coupe de référence... » n'était pas prévu dans la première version du présent article. Il a été ajouté par suite de demandes de nos relecteurs.

## Partie 2 – Solutréen supérieur, niveau 10

La présence du Solutréen supérieur dans le gisement a été identifiée en 1986 par la découverte, lors d'une fouille d'urgence, de deux fragments de pointes à cran au fond d'un ravinement traversant la série badegoulienne. C'est à partir de 1988 qu'a été entreprise la fouille de ce solutréen.

L'analyse fine de la coupe est à ce niveau a montré que sous la couche 9 badegoulienne existait un comblement stérile noté 10' atteignant par endroit 15 cm d'épaisseur, constitué de castine fine et de limon recouvrant le niveau archéologique 10 (fig. 4a). Ce résultat modifie l'interprétation précédente proposée en 1996 dans nos rapports de fouille dont fait état C. Renard (2013 - p. 353).

### 1 – Description du niveau 10

Le dégagement des travées A/B et 10/11/12 a fait apparaître un espace ovalaire de 3/2 m aménagé contre le fond de l'abri, limité du côté opposé par des blocs calcaires reposant sur une surface naturelle inclinée de 12 à 15 % vers la vallée (fig. 8).

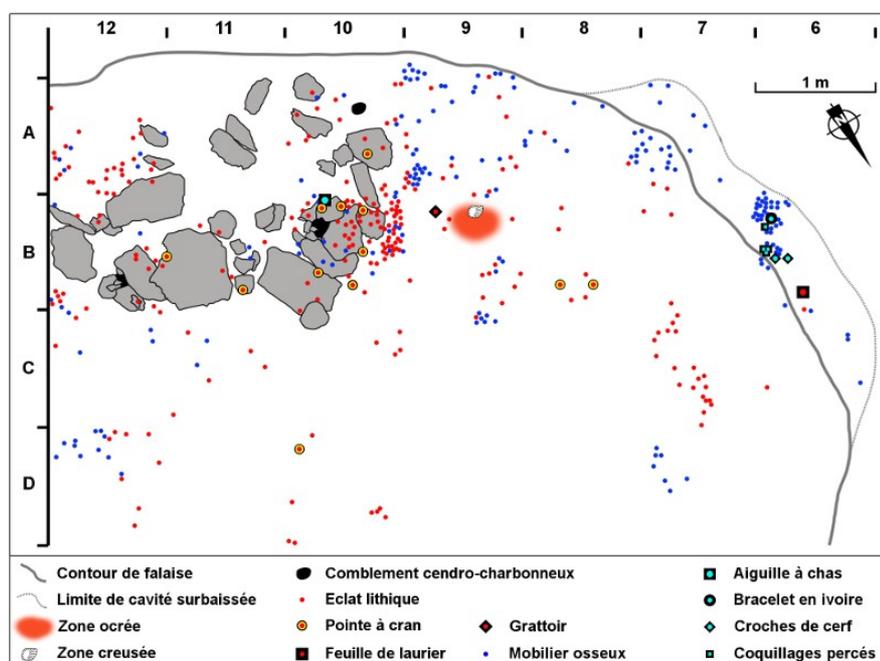


fig. 8 Niveau 10. Plan des vestiges.

Des blocs, de dimensions supérieures à 70 cm, disposés à plat transversalement, limitaient cet espace du côté de la pente tandis que d'autres blocs de l'ordre de 50 cm le fermaient vers l'ouest. Leurs cotés sommitaux s'inscrivaient dans une surface à peu près horizontale. Il est apparu ainsi que les blocs périphériques, répartis en fonction de leur épaisseur, compensaient le dénivelé de la surface naturelle sur laquelle ils reposaient tout en maintenant l'horizontalité de

leurs sommets.

Ce dispositif contenait un comblement suggérant la base d'un petit habitat adossé au fond de l'abri. Sa partie centrale légèrement déprimée et lessivée (carré 11A) contenait superficiellement quelques blocs de moindre dimension. Il semble que cette zone ait constitué le réceptacle de ruissellements de la paroi calcaire. Son affouillement par l'eau pourrait y expliquer l'absence de foyer. Cependant, la présence de trois cavités comblées de produits de combustion au sein de la ceinture de blocs circonscrivant cet espace étaye l'hypothèse d'un foyer disparu. De plus, les blocs cernant deux de ces cavités (20 cm de diamètre, profondeur 6 cm) ont évoqué des calages de poteaux, éléments renforçant l'hypothèse de l'aménagement de ce lieu comme habitat.

En aval de celui-ci, les eaux de ruissellement avaient affecté le talus dans les travées 11 et 12 et détruit la couche 10' dès la moitié inférieure de la bande C. De ce fait, le contact direct entre les niveaux 9 et 10 de ce secteur y a rendu délicate l'attribution de leurs mobiliers respectifs.

Pour autant, la zone comprise entre cet habitat et la paroi ouest de l'abri, moins affectée par le ruissellement, a livré de nombreux témoins d'occupation. Ainsi, l'accumulation de petits éclats lithiques dans le carré 10B à l'extérieur de la ligne de blocs a indiqué un lieu de retouche. À l'ouest, dans le carré 9B, un creusement quadrangulaire de 10 cm de côté, profond de 6 cm, entouré d'une surface ocrée ovalaire (40/25 cm) a semblé marquer l'emplacement d'un poteau. Enfin, dans l'arrondi ouest de l'abri, une retombée de la paroi à moins de 10 cm du sol a constitué, sur une distance de plus de trois mètres, une cavité profonde d'une cinquantaine de centimètres dans laquelle étaient rassemblés des objets de parure.

## 2 – Mobilier lithique

Le mobilier lithique de ce niveau comptant 1398 témoins est composé de 68 outils et de produits résultant surtout de retouches. Constitué essentiellement de silex il a aussi livré un lot exceptionnel de cinérite (140 témoins), matériau connu dans cette région par les nombreuses découvertes de haches néolithiques en cette matière.

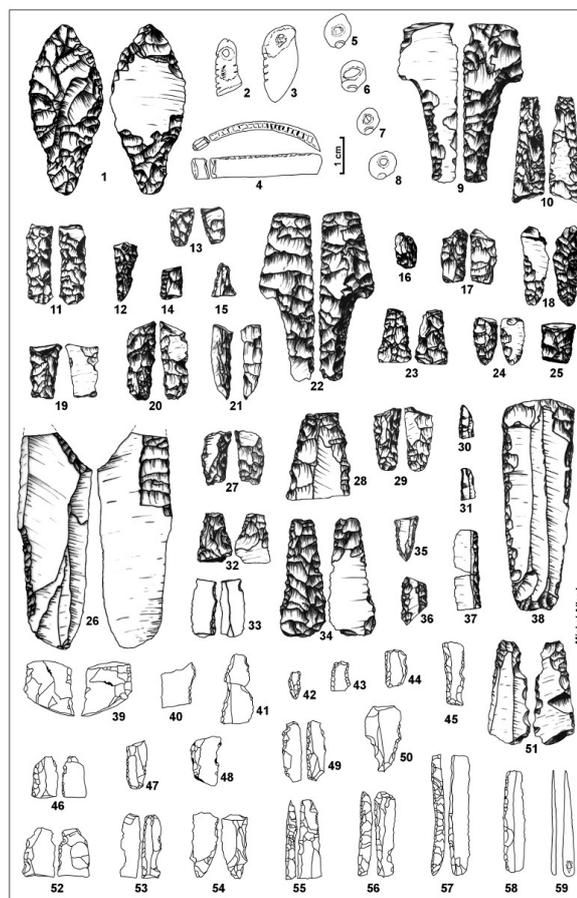


fig. 9 Niveau 10. Mobilier.

## 2.1 – Le silex

Le mobilier en silex comprend 1258 pièces soit 89% du matériel lithique (fig. 9). Il est issu de deux aires de prélèvement opposées par rapport au site. L'une à l'ouest, relativement éloignée du gisement (60 à 100 km), indique un axe de circulation NO/SE depuis la Dordogne (silex du Sénonien) par le Haut-Agenais (silex de Gavaudun et de Fumel). L'autre est située à l'est, côté bassin du Célé à proximité du site ; elle a constitué une source d'approvisionnement en matériaux siliceux tertiaires associés à des silex jurassiques, ainsi qu'à des jaspes censés provenir de la bordure sud du Massif Central (tabl.1) (Morala 1989 - p. 35 ; Allard *et al.* 2009 - p. 225).

Catégorie de silex	Origine	Nombre	Pourcentage %
Tertiaire	Dordogne et vallée du Célé	1111	79,47
Sénonien	Dordogne	120	8,58
Jurassique	Vallée du Célé	4	0,25
Fumélois	Haut - Agenais	14	1
Jaspe	Massif Central ?	4	0,28
Gavaudun	Haut - Agenais	4	0,28
Bergeracois	Dordogne	1	0,07

tab. 1 Niveau 10. Corpus de silex.

## 2. 2 – La cinérite

Les premières pièces solutréennes en cinérite identifiées dès 1986 aux Peyrugues ont ensuite été certifiées par C. Servelle pour qui la source de cette matière était le gisement carbonifère de Réquista dans l'Aveyron (Allard 1986 - fig. 18 ; Allard *et al.* 2005 - p.223). La présence de cinérite dans le Solutrén constituait alors une donnée nouvelle (fig. 10). La lecture de nos rapports de fouille amena alors J.M. Geneste à nous signaler sa découverte de trois fragments de pointes à cran supposées en cinérite, dans le gisement qu'il fouillait à Combe-Saunière.

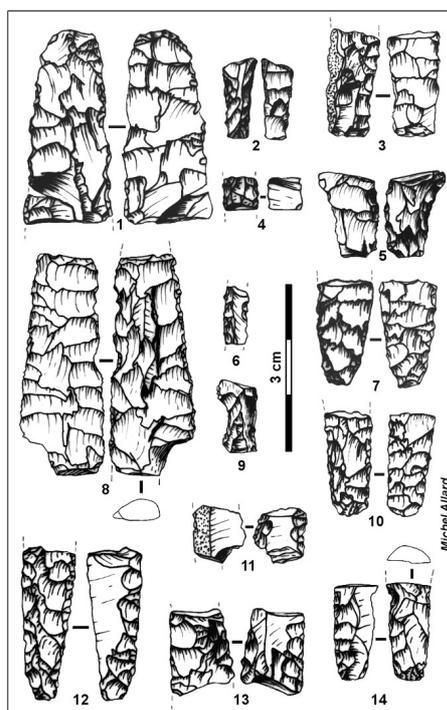


fig.10 Niveau 10. Mobilier retouché en cinérite.

D'autre part, la présence d'un grattoir solutréen en cinérite dans une vitrine du Musée de Cabrerets nous a interpellé (fig. 11). Il s'agit d'une pièce récoltée par A. Lemozi dans le grand abri de Cabrerets. Son auteur l'a ainsi décrite : « n° 304. Grande lame, en pierre dure, bleuâtre, veinée de blanc, retouchée en grattoir, et ayant pu, en outre, servir de ciseau » (Lemozi 1967 - p. 244).



fig. 11 Grattoir solutréen en cinérite du Grand Abri de Cabrerets (Coll. Musée du Pech-Merle).

Cette pièce que nous avons examinée avec C. Servelle offre une zone corticale démontrant l'origine alluviale (alluvions du Tarn ou argiles à graviers de l'Albigeois) et donc secondaire du matériau. La rareté de cette cinérite dans le Solutrén supérieur des Peyrugues et de Combe-Saunière a donc incité C. Servelle à privilégier provisoirement un même lieu de d'approvisionnement, sans doute dans les alluvions du Tarn, en particulier dans le secteur de Montauban. L'ensemble du mobilier en cinérite est ainsi constitué de 15 pièces retouchées et de 125 éclats et débris de retouche (fig. 12).

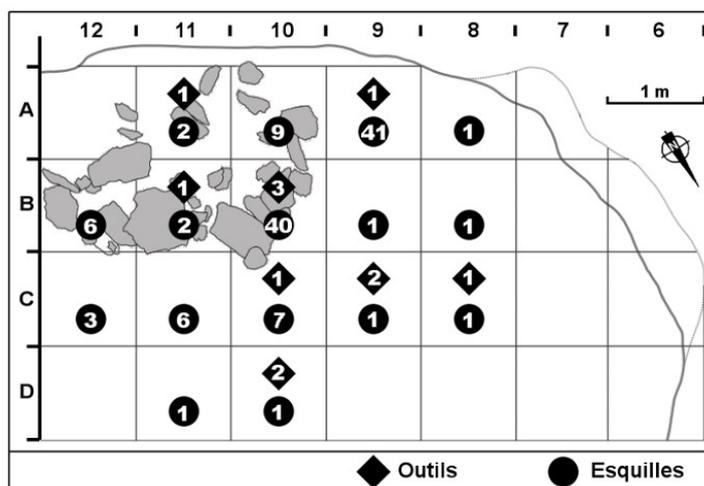


fig. 12 Niveau 10, répartition par carré des outils et esquilles en cinérite.

## 2. 3 – Outillage lithique

Le niveau 10 a livré 68 outils dont 14 en cinérite (12 pointes à cran et 2 lamelles à dos). L'outillage regroupe deux catégories de vestiges : 16 outils du fond commun dits outils domestiques et 52 armatures comprenant : lamelles à dos, pointes à cran et une feuille de laurier (tabl. 2). En 10B, une concentration d'esquilles en cinérite et silex souligne la présence d'une aire spécifique de retouche. Il est par ailleurs notable que dans ce niveau la cinérite ait été utilisée exclusivement pour la confection d'armatures.

Outils du fond commun				Armatures	
Grattoir	2	Perçoir	1	Lamelle à dos	22 (2 en cinérite)
Burin dièdre	1	Pièce esquillée	2	Pointe à cran	29 (12 en cinérite)
Burin sur troncature	2	Lame à 2 bords retouchés	3	Feuille de laurier	1
Burin dièdre double	1	Lame à 1 bord retouché	2		
Burin multiple mixte	1	Lamelle à 1 bord retouché	1		
<b>Total</b>	<b>16</b>			<b>Total</b>	<b>52</b>

tab. 2 Niveau 10. Décompte de l'outillage.

La proportion de ces objets souligne le caractère avant tout cynégétique des activités du campement. L'absence d'extrémité apicale de pointe à cran semble indiquer que, après leur bris à la chasse, seules les parties basales, restées fixées à la hampe, ont été rapportées dans l'abri pour y être changées. Cependant, contrairement aux observations réalisées sur des séries plus importantes de l'ouest aquitain (Plisson *et al.* 1989 - p. 96), la faiblesse de notre série limite son interprétation statistique en particulier pour indiquer la forme sous laquelle le gibier a été rapporté dans l'abri.

## 3 – Mobilier osseux

Pour l'essentiel, la grande faune chassée est représentée par des os de Renne – dont une héli-mandibule – attribués à 2 individus (Juillard 2009 - p. 154). Bien que faiblement présents, les restes de Bouquetin et de Chamois correspondent aussi chacun à 2 individus. La présence de carnivores n'est attestée que par deux dents, l'une de *Canis sp.*, l'autre de Renard. Enfin, selon O. Le Gall, « l'ichtyofaune de la couche 10 des Peyrugues est uniquement composée de Salmoninés » avec 9 restes (Le Gall 2009 - p. 208).

L'outillage osseux est marqué seulement par une aiguille à chas (L = 3 cm, l = 3mm, e = 1 mm) façonnée par raclage sommaire d'une petite esquille plate. Le chas résulte de perforations rotatives bifaces légèrement décalées. La facture particulière de cette aiguille (fig. 9 n° 59 ; fig. 13 f) comparable à celles des aiguilles signalées dans les gisements solutréens du Rousset, Tarn (Alaux 1965 - pl. III n° 10) et de Combe-Saunière (Geneste *et al.* 1986 - fig. 9) pourrait marquer son caractère primitif.

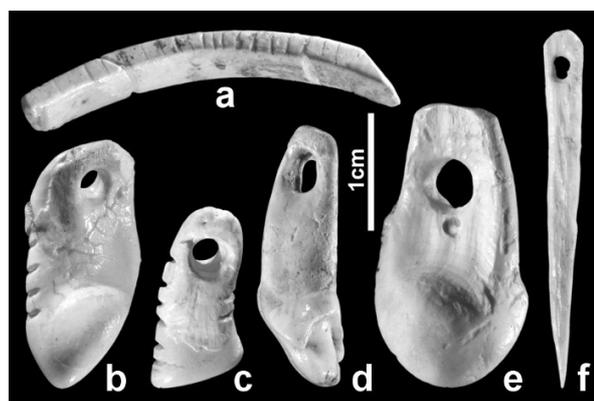


fig. 13 Niveau 10. Objets de parure et aiguille à chas.

## 4 – Parure

La parure est représentée ici par plusieurs éléments remarquables :

– 1 fragment de bracelet en ivoire (fig. 9 n°4 ; fig. 13a), bordé transversalement d'incisions parallèles, comparable à des exemplaires rencontrés au Placard, au Fourneau du Diable (Peyrony 1932) et à Combe-Saunière. Ce serait ainsi un marqueur du Solutréen supérieur actuellement réparti sur un territoire long de plus de 150 km dans le Sud-Ouest (Castel *et al.* 2005 - p. 289 ; Peschaud 2012 - p.336).

– 4 coquillages d'eau douce perforés (*Theodoxus fluviatilis*) (fig. 9 n°s 5, 6, 7, 8).

– 3 croches de cerf perforées, dont 2 décorées d'incisions parallèles, latérales sur l'une, bilatérales sur l'autre (fig.9 n°s 2, 3 ; fig. 13 b, c, d).

– 1 incisive gauche perforée de *Canis lupus*.

La réunion de ces éléments de parure à proximité d'une petite feuille de laurier dans une cavité surbaissée au pied de la paroi ouest de l'abri, nous a interpellé. Il est en effet possible que l'association de tels objets à forte charge symbolique puisse correspondre à un dépôt commémoratif. À ce propos, nous rappelons que dans le Solutréen du Fourneau du Diable, « *Derrière un grand bloc sculpté, il a été trouvé une véritable cachette de petites baguettes biconiques très fragmentées* » (Peyrony 1932 - p. 34) qui pourrait avoir une signification rituelle comparable.

## 5 – Conclusions

Ce Solutréen supérieur aurait donc livré, en fond d'abri, un petit habitat circulaire entouré de blocs. Ses occupants sont arrivés avec un outillage lithique qu'ils ont utilisé et entretenu puis complété à partir de matériaux locaux. Le mobilier osseux et l'importance des armatures en silex et cinérite témoignent d'une activité centrée sur la chasse. Toutefois, la faible représentation du gibier chassé souligne la courte occupation de l'abri par ce camp de chasseurs durant la belle saison.

Enfin, l'intérêt des nomades de cette époque pour les beaux objets peut se vérifier ici dans le choix des matériaux transportés (cinérite et silex fuméolais) ainsi qu'à travers la richesse des éléments de parure (bracelet en ivoire, dents sculptées, coquillages percés).

## Partie 3 – Solutréen inférieur, ensemble 12 (niveaux 12z, 12a)

Dès le début, l'étude du Solutréen inférieur, situé 25 cm au-dessous du niveau 10, a rencontré des difficultés. En effet, les découvertes simultanées dans les bandes A, B et C du niveau 12z puis du niveau 12a ont entraîné momentanément un problème de discernement stratigraphique. C'est seulement lorsque, dans la partie orientale de ce secteur, le niveau 12a a été retrouvé à quelques centimètres sous le niveau 12z que la séparation de leurs mobiliers respectifs, relevés en place, a été possible.

### 1 – Travail de terrain : les problèmes rencontrés

Le complexe 12z-12a a concerné toute l'étendue de la fouille profonde (44 m<sup>2</sup>). Au début, la surface fouillée avec un front de 7 m (bandes 6 à 12) face à la vallée et une largeur de 3 m (bandes A/B/C) depuis le fond de l'abri paraissait constituer un espace d'investigation suffisant. Cependant, la découverte d'unités d'habitation s'étendant au-delà de ces limites nous interpella vivement. Dès lors, nous avons fait le choix d'agrandir la zone à étudier. Nous n'avons pas à le regretter compte tenu de la richesse des informations recueillies tant dans l'ensemble 12 que plus tard dans les niveaux gravettiens sous-jacents.

L'extension de la fouille en direction de la vallée, nécessaire au dégagement de 12a entraîna des reprises par niveau depuis la surface du sol. Finalement, l'arrêt en bande G a semblé correspondre à peu près à sa limite d'extension sur la pente. Toutefois, la sectorisation de la fouille générée par ces agrandissements successifs n'a pas permis, sur le terrain, de vue d'ensemble du niveau 12a. Cela a nécessité l'élaboration de plusieurs plans pour en permettre une représentation satisfaisante.

## 2 – Unités d'habitation en fond d'abri

### 2.1 – Occupation du niveau 12z

Dans les carrés 12B (avec un léger débordement sur 12C) et 11B, le niveau 12z a livré des vestiges d'une occupation au contour flou, tronquée par la coupe est (fig. 14). À cet emplacement, le sol était constitué de castine et de limon. Cependant, la partie centrale du carré 12B, a révélé les traces d'un foyer sous la forme d'une zone cendreuse étalée vers le carré 12C. À l'est, le sol ocré s'étendait vers le talus jusqu'à deux petits blocs calcaires interrompant la répartition du mobilier de ce côté. Cette zone proche du fond de l'abri, marquée par l'abondance en matériel lithique et osseux a pu correspondre à une portion d'habitat arrondi tronqué vers l'est.

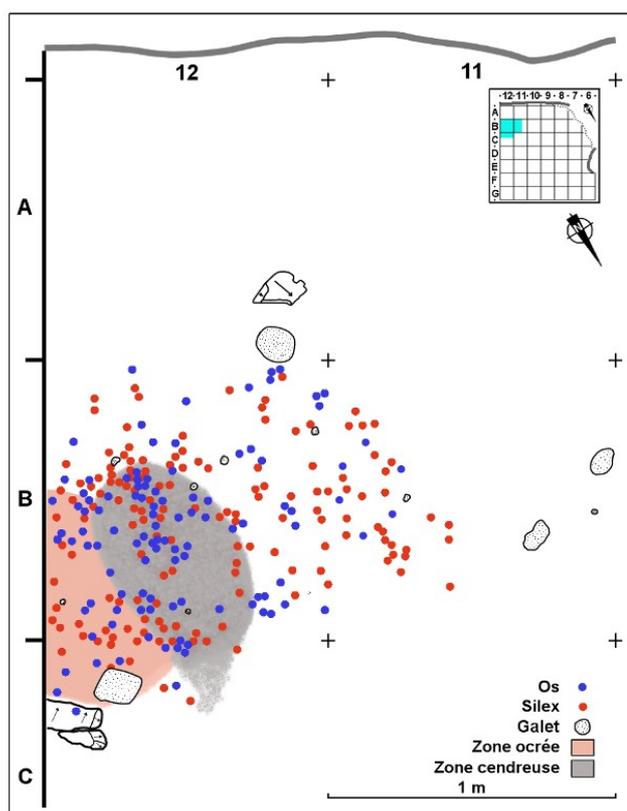


fig. 14 Niveau 12. Plan du niveau 12z.

### 2.2 – Unités d'habitation du niveau 12a

Au pied de la paroi rocheuse, nous avons noté la présence sur les carrés 10A/11A d'une butte arrondie de castine grossière dont l'épaisseur au centre avoisinait une trentaine de centimètres (fig.15). Constituée d'éléments calcaires anguleux de 5 à 6 cm sans orientation préférentielle, elle caractérisait un effondrement de paroi verticale gélifractée. Un fait comparable avait été

remarqué dans le Badegoulien où la couche 8 provenant d'un tel effondrement avait recouvert et protégé une belle structure de combustion incluse dans la couche 9 (Allard *et al.* 1988 - p. 39).

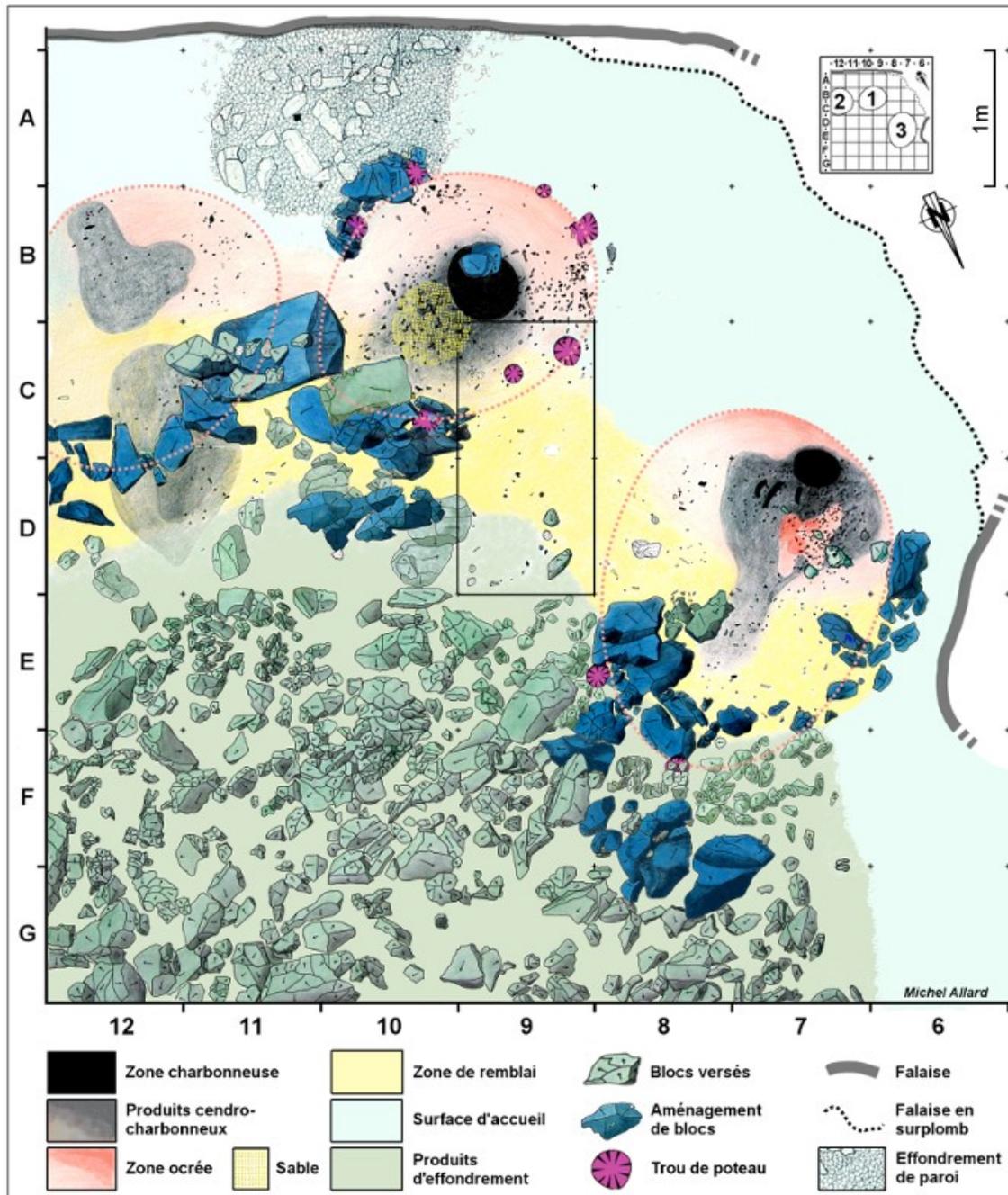


fig. 15 Niveau 12a. Plan avant le dégagement des blocs sur le talus.

De part et d'autre de ce témoin d'effondrement, l'aire d'occupation du niveau 12a présentait trois petites unités d'habitation arrondies, éloignées de 0,5 m à 1 m du fond de l'abri. Leur ordre de numérotation (1, 2, 3) correspond à celui de leur découverte (fig.15 cartouche).

Le sol de chaque unité était constitué de deux matériaux différents : côté paroi, un sédiment compact constituant une plate-forme naturelle presque horizontale ; côté vallée, un remblai soutenu du côté de la pente par un arc de blocs (unités 1 et 2) ou en partie soliflué (unité 3).

## 2.2.1 – Unité 1 (carrés 9B/9C/10B/10C)

### Le niveau archéologique

L'unité 1, sub-circulaire, d'à peine 2m de diamètre, centrée sur un foyer a paru la plus lisible. Elle s'est distinguée d'emblée par de vives colorations. La partie sud-ouest horizontale, constituée par un mélange de castine fine et de limon était fortement ocrée et compacte. La délimitation en arc de cercle presque parfait, face au fond de l'abri, de ce sol rouge correspondait à la limite de répartition de son matériel archéologique. Sa teinte, comparable à celle marquant l'intérieur des huttes gravettiennes de la Vigne Brun (Combiér 1988 - p. 116), très atténuée au niveau du foyer central, a semblé disparaître par infiltration dans le remblai constituant la partie opposée de l'habitat. Cette partie remblayée était soutenue du côté de la pente par un arc de blocs haut de 30-35 cm (fig. 15 carré 10C). Le pendage presque nul du niveau archéologique dans sa partie compacte prenait une nette inclinaison dans la partie remblayée à l'approche de l'arc de blocs (fig. 16 partie haute de la coupe).

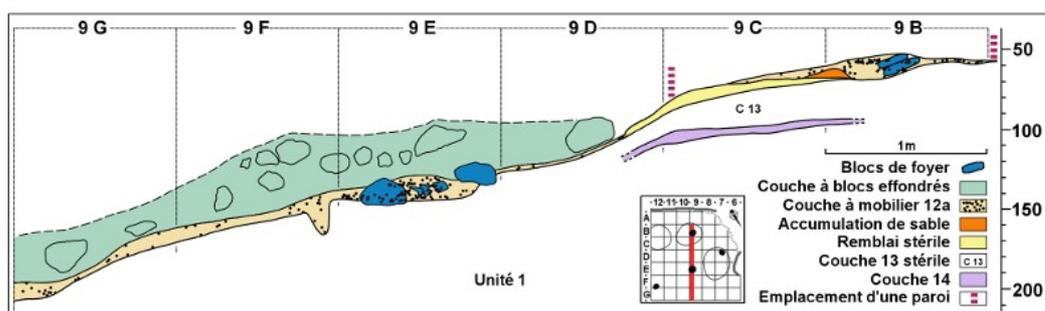


fig. 16 Niveau 12a. Coupe sagittale à travers l'unité 1 et le talus. Le mobilier représenté correspond à la projection latérale des silex rencontrés dans une bande de 50 cm de large le long de chaque coupe.

### Le foyer

Le foyer localisé en 9B, à cheval sur la partie compacte et la partie remblayée, formait une cuvette de 50 à 60 cm de diamètre, profonde de 10 cm dans sa partie centrale, comblée de produits de combustion noirâtres. Elle contenait de plus, côté paroi, deux plaques calcaires de 20 à 25 cm (rares dans l'environnement de l'abri) superposées à plat, blanchies par chauffage, ayant pu servir de soles de cuisson. Du côté sud-est, ce foyer était bordé par une petite accumulation de sable fin siliceux, éventuel bain chauffant (fig.15). Partiellement superposée à ce sable, une nappe cendreuse issue du foyer se répandait vers l'est avant de disparaître dans le remblai. L'utilisation paléolithique de ces bains chauffants déjà signalée par F. Bordes (1969) caractériserait la culture solutréenne (Geneste 2010 - p.187).

### Limites apparentes et trous de poteaux

Près du fond de l'abri, cette unité était marquée par l'arrondi de son sol ocré recoupant cinq trous verticaux de 5 à 15 cm de diamètre creusés dans un sol très compact : deux en bordure du témoin d'effondrement de paroi, deux autres vers l'ouest et un au nord. Les deux derniers de ces creusements (profondeur 9 cm), plus marqués, évoquaient des trous de poteaux. Leur intervalle de 80 cm, riche en mobilier, a éventuellement pu correspondre à une ouverture.

Côté vallée, la partie remblayée de l'unité 1 formait un promontoire retenu par un arc de blocs. Constitué de plusieurs assises, celui-ci présentait les caractères suivants :

- L'assise basale comportant les blocs les plus volumineux était faiblement insérée dans le dépôt de pente.
- Son extrémité ouest marquée par des blocs plus petits contenait un trou de poteau en partie comblé de produits de combustion (fig. 17). Celui-ci profond de 15 cm, gardait l'empreinte d'une insertion biseautée. Il contenait quelques charbons qui ont fait l'objet d'une datation. Prélevée avec son calage, l'empreinte de ce poteau est conservée au Musée National de la Préhistoire

gestionnaire du gisement.

– Une dalle rectangulaire à surface supérieure ocrée reposait à plat dans le carré 10C, appuyée d'un côté sur la ligne de blocs dont elle recouvrait partiellement le bord interne (fig.15). Sa partie opposée, dominant de quelques centimètres une zone riche en mobilier, témoignait d'un déplacement ou d'un renversement.

– L'extrémité est du soutènement était séparée d'à peine 3 cm d'un grand bloc aplati reliant les unités d'habitation 1 et 2. La coloration légèrement ocrée du bord sud de ce bloc et du sol adjacent a suggéré une communication possible entre les deux unités.

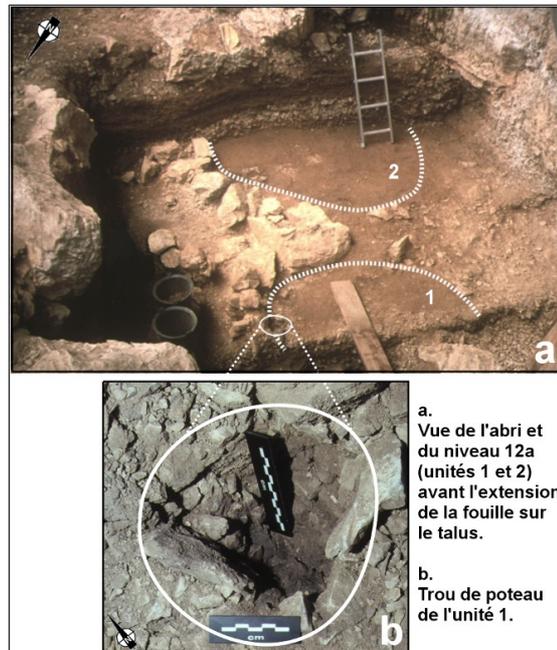


fig. 17 Niveau 12a. Unités 1 et 2 en cours de fouille.

– L'unité 1 présentait un contour circulaire là où elle reposait sur le sol compact. Son ovalisation et le pendage de sa surface dans la partie remblayée nous ont interpellé (fig. 18).

Plusieurs coupes transversales réalisées à travers cette unité ont montré son affaissement vers l'est et un glissement de son soutènement sur le talus. Par rapport au contour primitif supposé circulaire, le déplacement des blocs de soutènement aurait été de l'ordre de 28 cm du côté ouest et de 56 cm à l'est. La dérive de cette structure a ainsi semblé résulter de sa rupture d'ancrage sur le gros bloc reliant les unités 1 et 2.

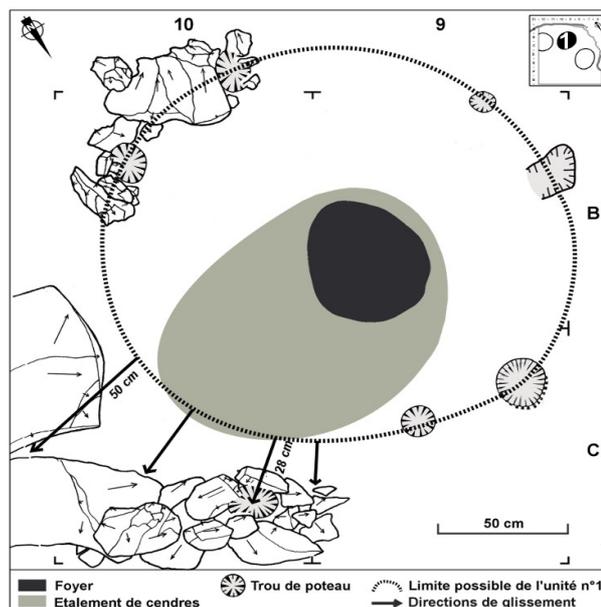


fig. 18 Niveau 12a. Représentation hypothétique du contour initial de l'unité 1.

## 2.2.2 – Unité 2 (carrés 12B/12C/11B/11C)

Rencontrée dans le secteur 12/11BC, l'unité 2, tronquée par la limite orientale de la fouille, n'a de ce fait été qu'en partie étudiée. Comme dans l'unité 1, sa portion sud était installée sur le replat de fond d'abri constitué par un sédiment sablo-limoneux contrastant avec l'environnement plus grossier. Sa surface légèrement ocrée terminée en arrondi face à la paroi rocheuse a semblé, comme dans l'unité précédente, marquer un effet de paroi en accord avec la répartition du mobilier. Côté vallée, le reste de l'unité reposait sur un remblai de castine retenu en sommet de pente par un arc de blocs jusqu'à la paroi est de la fouille. Cet arc, haut d'environ 20 cm, ancré de 3-4 cm dans le talus rejoignait, du côté ouest, l'extrémité est du gros bloc déjà cité et au-dessus duquel il semblait prolongé par quelques éléments rocheux libres. Malgré son aspect disjoint, cet arc retenait l'essentiel du remblai de l'unité 2 qui s'avancé ainsi en petit promontoire sur la pente. À défaut de foyer constitué, des marques de combustion y subsistaient sous la forme d'épandages cendreux. Du côté nord, l'un de ces épandages contenant du mobilier archéologique et débordant l'arc de blocs a semblé résulter de ruissellements (fig. 19 partie haute de la coupe).

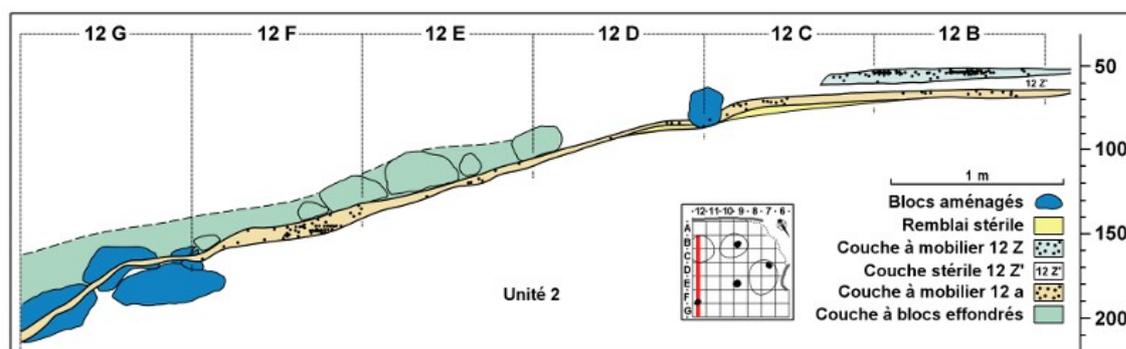


fig. 19 Niveau 12a. Unité 2, coupe entre 12B et 12G.

## 2.2.3 – Unité 3 (recoupement des bandes 6/7/8 et C/D/E/F/G)

La fouille du niveau 12a limitée à ses débuts aux bandes A, B, C a conduit à étudier les unités d'habitation 1 et 2 avant de découvrir une troisième zone de sol ocré dessinant un arc régulier en limite nord des carrés 8C et 7C (fig. 15). Ce témoin aussi net que celui rencontré dans l'unité 1 suggéra l'existence d'une unité comparable le long de la paroi ouest de l'abri, ce qui a conduit à une extension de la fouille dans ce secteur.

Certains caractères de l'unité 3 dans sa partie sud-ouest ont rappelé ceux de l'unité 1 :

- Niveau archéologique peu épais (1 à 3 cm) reposant sur la surface horizontale de la plate-forme naturelle.
- Coloration ocrée brusquement interrompue en arc de cercle face au fond de l'abri.

À moins de 10 cm de cette limite ocrée, la noirceur d'un foyer comblé de produits charbonneux offrait un fort contraste. Ce foyer était installé dans une cuvette d'une trentaine de centimètres de diamètre creusée de 4 à 5 cm dans le sol compact de la plate-forme. Une large nappe cendreuse s'en échappait vers le nord et l'est. Elle était ponctuée, à l'est, par trois petites accumulations linéaires charbonneuses et au nord par 3 concentrations d'ocre plus ou moins coalescentes (fig.15 7D).

### 2.2.3.1 – Extension de l'unité 3 sur le talus

En dehors de la plate-forme, le niveau archéologique de l'unité 3 se prolongeait sur un remblai de castine. En l'occurrence le remblai, peu épais au sommet du talus, s'épaississait jusqu'à atteindre une quinzaine de cm sur la pente, s'amenuisait ensuite jusqu'à sa disparition à la base de blocs disposés en arc de cercle (fig. 15 et 20a zone 7E/8E). Pour sa part, l'épandage cendreuse largement réparti sur la plate-forme se rétrécissait au contact du remblai avant de s'y infiltrer et de disparaître.

Le profil du secteur remblayé a souligné le fort pendage de son niveau archéologique diminuant d'épaisseur et s'appauvrissant jusqu'à l'arc de blocs.

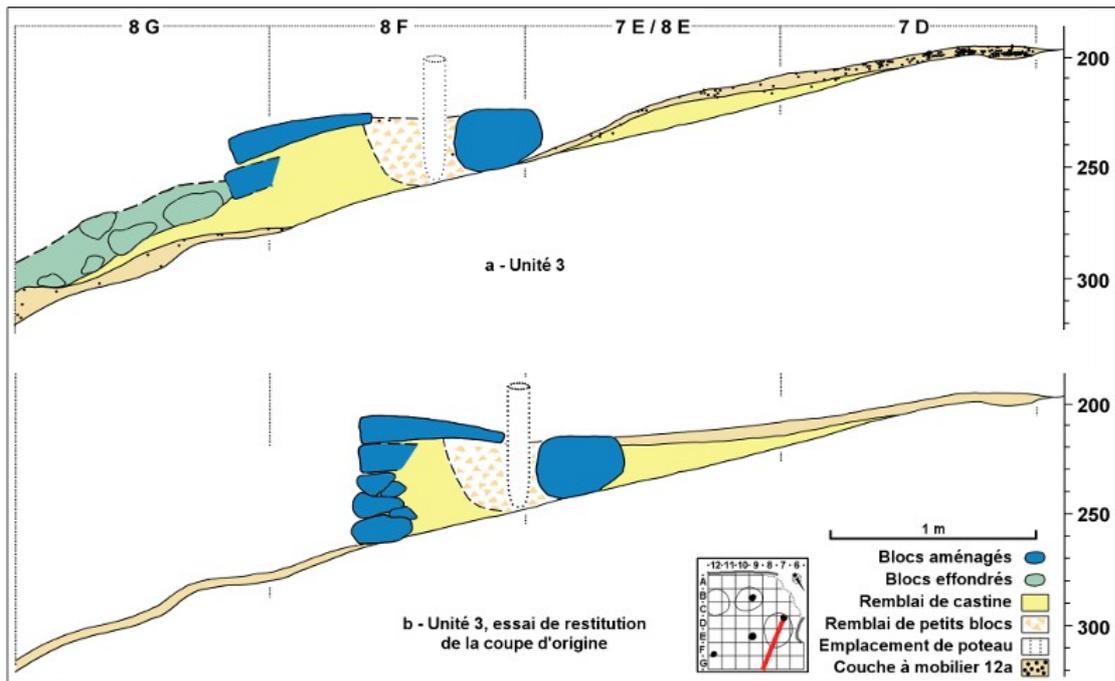


fig. 20ab Niveau 12a. Unité 3, coupes obliques entre 7D et 8G.

### 2.2.3.2 – Disposition de blocs en arc de cercle

L'extrémité orientale de l'arc de blocs était constituée de 2 volumes rocheux de dimensions importantes (50-60 cm/20 cm d'épaisseur) superposés sans castine intermédiaire. La partie basale du volume inférieur était encastrée dans le dépôt de pente. La base brunâtre d'un trou de poteau (diamètre 10 cm, profondeur 4 cm) assortie d'un calage de petits blocs a été découverte en bordure externe de ces volumes à la limite du carré 8E.

La suite de l'arc, étirée en arrondi vers le nord puis remontant le long la paroi ouest de l'abri, rejoignait l'extrémité ouest de la zone ocrée sur la surface horizontale d'accueil.

### 2.2.3.3 – Remblai spécifique de petits blocs

En aval, l'arc précédent était retenu par un remblai de blocs triés de dimensions décimétriques comblant une cavité demi-cylindrique légèrement arquée (L.170 cm, l. 50 cm, é. 30 cm). Celle-ci s'arrêtait à l'est sur de gros volumes rocheux ancrés dans la pente tandis qu'à l'ouest elle se terminait en biseau en pied de paroi (fig. 15 carré 7/8F ; fig. 20a).

Dans le carré 8F, juste en arrière de l'arc cité plus haut, ce remblai de petits blocs a révélé la présence d'un trou de poteau tubulaire d'une dizaine de centimètres de diamètre, comblé de fine castine marron, le traversant verticalement sur 22 cm jusqu'à sa base. L'allongement transversal et légèrement arqué du remblai sur la pente a laissé supposer qu'il avait pu servir à caler d'autres poteaux (fig. 20a).

### 2.2.3.4 – Remblai de castine retenu par un muret

Retenant comme dans un moule le remblai précédent du côté aval, un remblai de castine (large de 50 cm) était en partie recouvert par trois dalles à plat, longues de 55, 70 et 65 cm, légèrement inclinées vers la vallée. Du côté extérieur, celles-ci reposaient sur des blocs constituant, sur deux rangs, un muret disjoint en arc de cercle limitant la castine vers l'est. Côté vallée, la base éventrée de ce remblai, recouverte de nombreux blocs, s'étalait en s'amenuisant sur la pente (fig. 20a).

Retrouvé sous cette castine, le niveau archéologique 12a, caractérisé par la présence de silex et de nombreux os brûlés, présentait des épaissements irréguliers sur le talus.

### 2.2.3.5 – Interprétation de l'unité 3

L'interprétation est fondée sur l'observation en plan (fig. 21) complétée par la coupe oblique 7D/8G (fig. 20a).

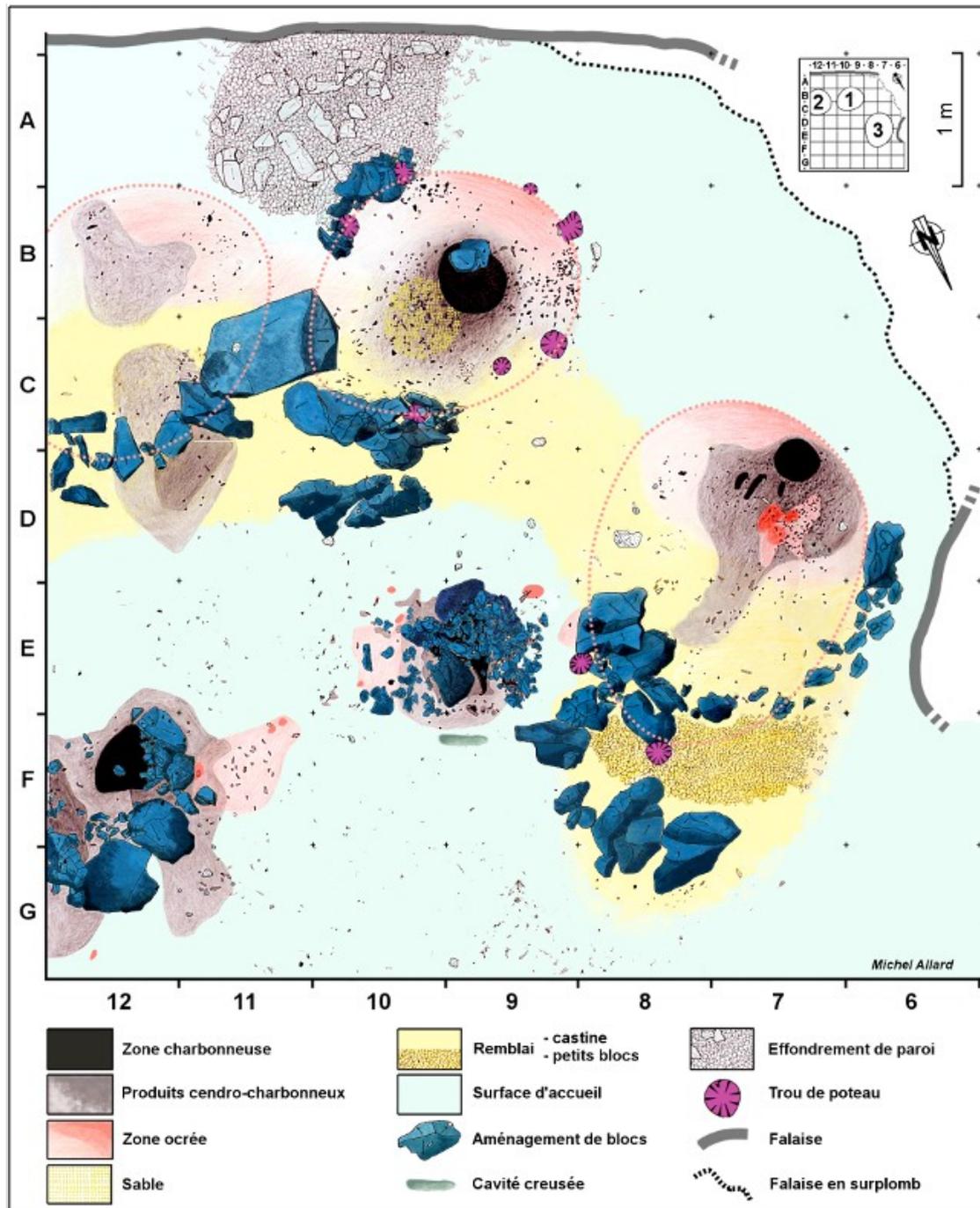


fig. 21 Niveaux 12z et 12a. Plan après enlèvement des blocs sur le talus.

À l'intérieur de l'habitat, cette coupe montre que la partie du niveau 12a contenant le foyer était horizontale. En aval, la surface du remblai de castine inclinée de 20% dans sa partie haute présentait un pendage de 50% dans sa partie basse avant de rejoindre la surface naturelle du dépôt de pente. Cette rupture de pente pourrait résulter de l'affaissement du dispositif de soutènement de l'unité 3, corroboré en 8G par les figures de rebroussement du niveau archéologique sous la poussée du remblai.

En effet, l'unité 3 présentait l'inconvénient d'avoir été installée sur une forte pente près de parois rocheuses suintantes (encore actives de nos jours). Les écoulements des parois après avoir traversé les remblais se seraient répandus sur la pente du talus compact constituant un plan

idéal de glissement.

Cette localisation de l'unité 3, audacieuse mais probablement inévitable, a nécessité l'aménagement d'un soutènement complexe formé de remblais, disposés en auréoles emboîtées retenues par un muret. Bien que très élaboré, ce lourd dispositif de soutènement, insuffisamment ancré, n'a pas résisté au glissement vers l'aval sur un demi-mètre, ce qui a entraîné l'ovalisation des contours de l'habitat.

Notre coupe théorique (fig. 20b) propose une reconstitution possible de l'état primitif de l'unité 3. Ainsi, son tiers supérieur aurait reposé directement sur le sol d'accueil. Les 2/3 restants installés sur un remblai en partie haute du talus auraient été maintenus en aval par une structure de soutènement conséquente.

### 3 – Découvertes sur la pente

#### 3.1 – Accumulation de blocs sur le talus

L'agrandissement de la fouille jusqu'en bande G a amené la découverte d'une couche de blocs répartie de façon continue sur le talus. Il s'agissait exclusivement de volumes de dimensions comprises entre 10 et 50 cm. Certains d'entre eux étaient encore compacts tandis que d'autres, éclatés par le gel, n'ont pu être conservés lors de la fouille. Seuls les blocs intacts ont donc été figurés sur le plan (fig. 15). Entre eux, le fond vert clair du plan symbolise l'emplacement des volumes absents.

L'enlèvement de cette couche de blocs dépourvue de mobilier a mis au jour un ensemble archéologique réparti sur le dépôt de pente autour de 2 structures de combustion localisées l'une en 9E/10E, l'autre en 11/12/FG (fig. 21).

#### 3.2 – Foyer 9E/10E

Cette aire de combustion semi-ovale (50/60 cm) présentait une base horizontale creusée dans la pente. Les produits du creusement rejetés en arrière sur le talus constituaient un léger replat perceptible sur la topographie générale.

Le foyer comblé de produits charbonneux était limité vers l'aval par un bloc calcaire de forme losangique, long de 40 cm sur 30 de large, épais de 22cm, blanchi par chauffage côté foyer (fig. 22a). Ce bloc entouré de produits de combustion ne recouvrait aucune trace cendreuse. Il a donc, dès l'origine, fait partie de l'aménagement du foyer.

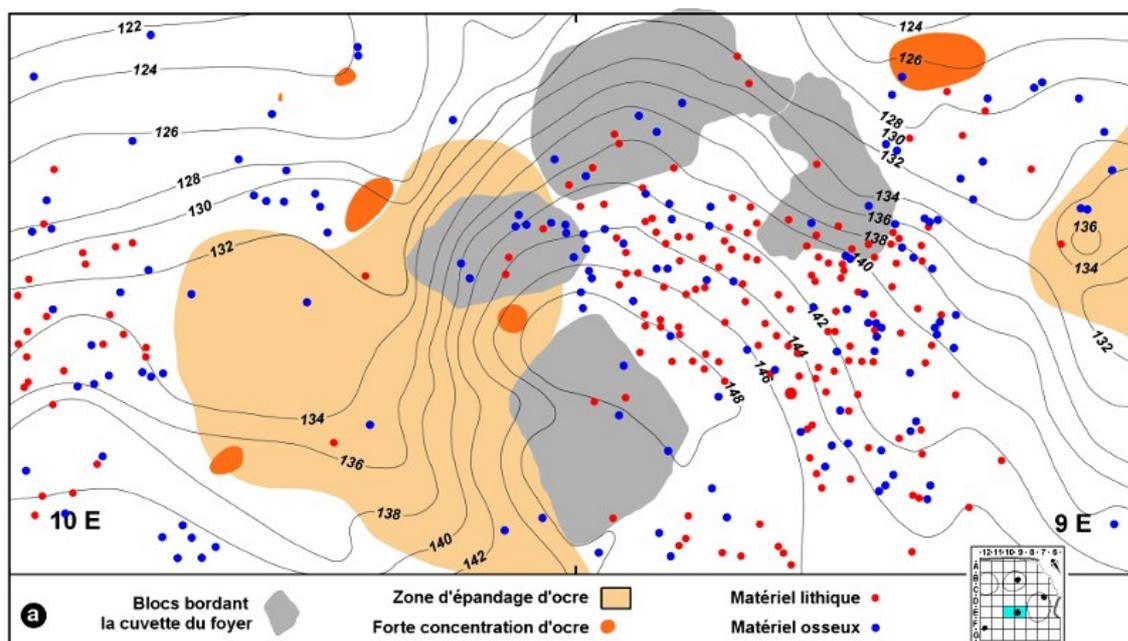


fig. 22a Niveau 12a, foyer 9/10 E. Répartition partielle du mobilier sur fond topographique.

Du côté amont, trois autres blocs surélevaient le bord supérieur du foyer, recouvrant légèrement celui-ci en encorbellement. Il semble donc que, après l'abandon du site, ces blocs aient glissé d'une vingtaine de centimètres sur la pente. Par ailleurs, de nombreux autres blocs d'ordre décimétrique étaient accumulés à cheval sur la bordure ouest du foyer. Ceux qui se trouvaient au contact de la zone de combustion étaient blanchis par chauffage (fig. 22b).

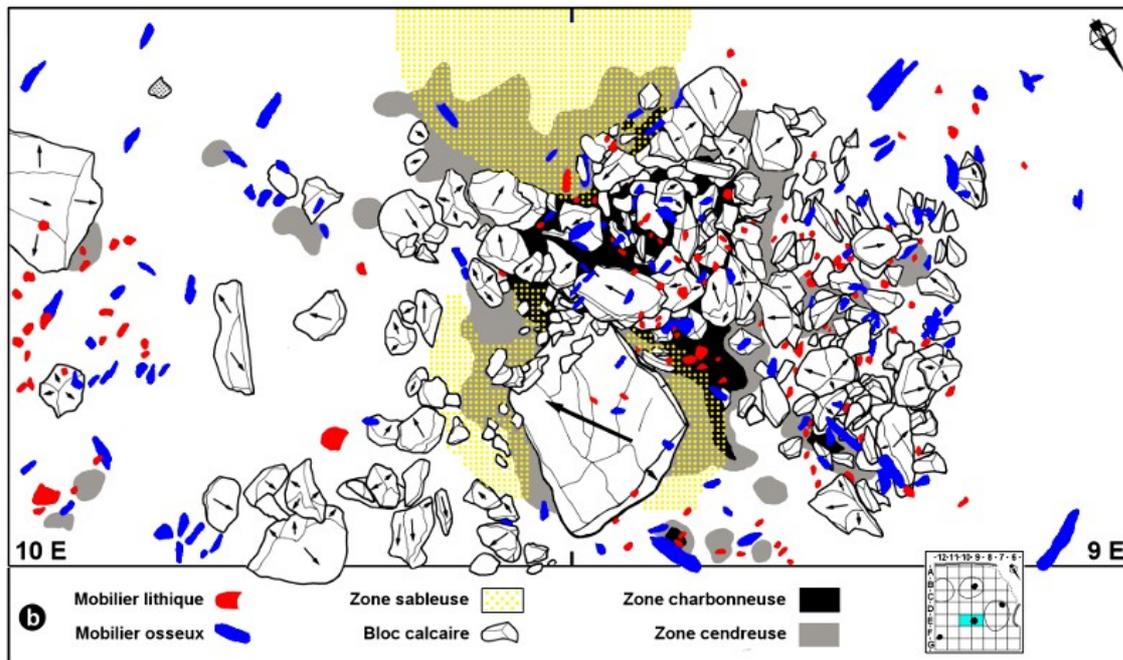


fig.22b Représentation des principaux éléments liés au foyer 9/10 E.

On notera ainsi de grandes similitudes entre ce foyer rehaussé de blocs, creusé horizontalement dans la pente, et celui occupant la partie centrale du campement gravettien final du niveau 18 (Allard 2011 - p. 364). Nous ne connaissons, pour l'instant, pas d'autre exemple de tels aménagements. Des recherches expérimentales réalisées pour appréhender la fonction du foyer du niveau 18 (Moser 1998) ont montré que la surélévation de ses bords constituait une protection contre les courants d'air, indispensable pour le fumage des peaux ou de la viande.

D'autre part, entourant le bloc losangique, un dépôt de sable fin siliceux accompagné d'éclats présentant des caractères luisants de silex chauffés pourrait avoir servi de bain chauffant. Un autre amas de sable, d'une soixantaine de centimètres de diamètre, disposé en amont du foyer et sans contact avec lui, semble avoir constitué une réserve. Du côté est, un large espace ocré était ponctué de petites concentrations d'ocre (fig. 22a).

Enfin, un creusement transversal long d'environ 40 cm, large de 10 cm et profond de 15 cm contenant du mobilier archéologique a été découvert à une vingtaine de centimètres en aval de la zone de combustion (fig. 16 et 21). Sa présence, apparemment en rapport avec celle-ci, est demeurée inexplicée. Un peu plus bas sur la pente, le sol présentait un léger bombement attribuable aux déblais de creusement du foyer. Ce secteur a livré un abondant mobilier lithique et osseux ainsi que 4 fragments de quartz hyalin. Ceux-ci ont indiqué que le creusement avait entamé le niveau 14 caractérisé par un épandage de tels quartz et distant seulement de 2 à 3 cm du niveau 12a dans ce secteur. Ainsi, la proximité stratigraphique du niveau 14 et les caractères esthétiques (finesse et transparence) de ses quartz pourraient suggérer, en dehors de tout autre argument, une attribution solutréenne.

### 3.3 – Foyer 11/12FG

L'aire de combustion centrée en 12F était installée sur une surface horizontale d'environ 1 m<sup>2</sup> soutenue par des blocs (fig. 23a et fig. 23b). Sa partie ouest plus charbonneuse correspondait à l'emplacement du foyer. Sa partie orientale couverte de produits cendreux débordait sur la pente entre les blocs limitrophes. Au nord-ouest, une zone ocrée (1/3 m<sup>2</sup>) s'étalait en direction du foyer 9E/10E.

Cette aire de combustion pauvre en silex était riche en mobilier osseux dans sa partie centrale ainsi que sur sa bordure ouest extérieure. De nombreux fragments de quartz éclatés ont aussi été recueillis à l'intérieur du foyer ainsi qu'au nord de l'aire de combustion.

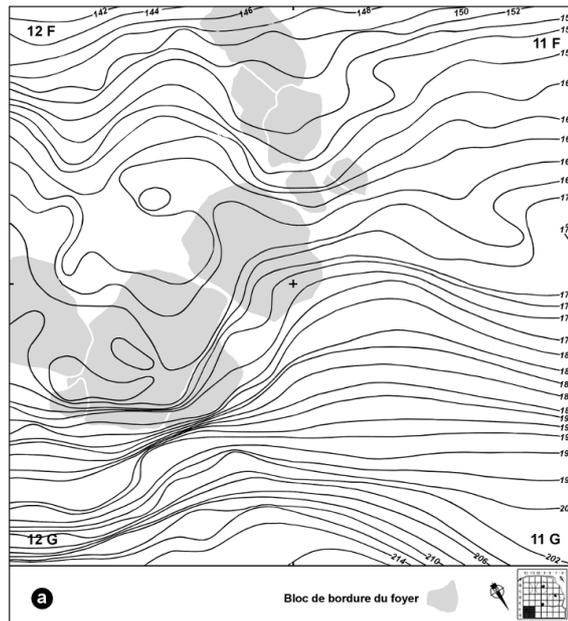


fig. 23a Niveau 12, foyer 11-12/FG. Topographie du foyer.

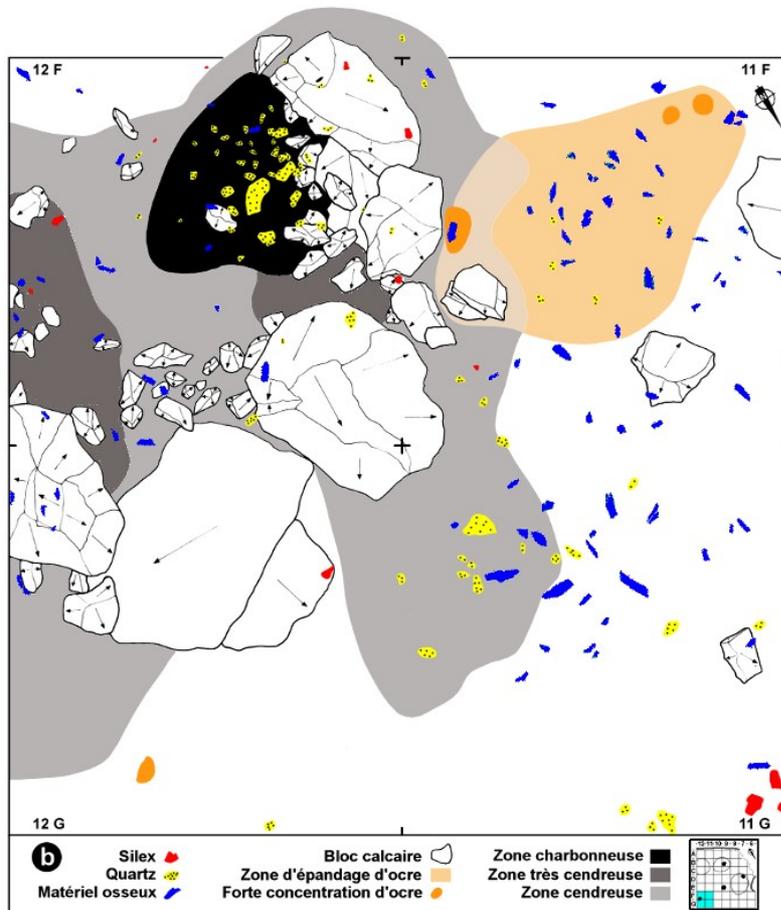


fig. 23b Niveau 12, foyer 11-12/FG. Représentation des principaux éléments liés au foyer.

### 3.4 – Topographie de l'ensemble 12

Le dégagement de la couche 12, épaisse de 2 à 3 cm, sur le talus hors des aires de combustion a permis de compléter la topographie générale de sa surface d'accueil (fig. 24).

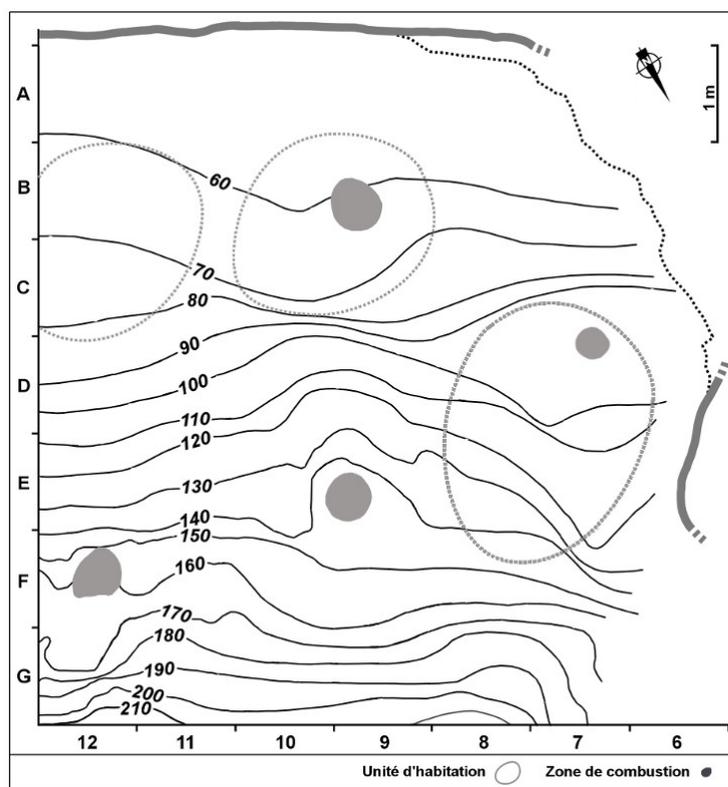


fig. 24 Topographie de l'ensemble 12.

Celle-ci présentait, le long de la paroi en fond d'abri, une plate-forme naturelle sur laquelle avaient été installées les parties sud des unités 1 et 2. Vers le nord-ouest, en contre-bas de 30 cm, une surface plane plus restreinte avait servi à implanter la partie sud de l'unité 3, malgré la proximité d'une paroi rocheuse très humide.

La partie nord de chaque unité installée sur un remblai retenu par des blocs, en promontoire sur le talus, faisait ainsi face à la vallée.

L'emplacement du foyer 9E/10E était marqué par un creusement dont la base aplanie (largeur 45 cm) s'enfonçait horizontalement de 55 cm dans le talus. Toutefois, dans le secteur du foyer 11/12FG la surface d'accueil de l'ensemble 12 masquée par la construction d'une plate-forme de combustion solidement ancrée dans le talus n'a pas été représentée sur notre plan.

### 3.5 – Attribution culturelle des secteurs masqués sous la couche de blocs

À ce stade, la question s'est posée de savoir si les foyers du talus pouvaient être reliés aux unités d'habitation de la terrasse ou si elles appartenaient à un niveau distinct.

En premier lieu, l'espace d'occupation du talus s'est avéré topographiquement complémentaire de celui de la terrasse. D'autre part, plusieurs assemblages lithiques ont permis de relier les 2 zones.

D'abord, deux assemblages, l'un entre silex fuméolois, l'autre entre fragments d'un galet ont mis en relation les unités d'habitation du niveau 12a de la terrasse avec le secteur du talus incluant le foyer 9E/10E.

D'autre part, le remontage d'un petit nucleus constitué de 7 éléments, dont 6 provenaient de l'habitat 12z et le dernier du secteur 12G a évoqué un lien entre l'unité 12z de la terrasse et le foyer 11/12FG.

## 4. Datations

Les datations <sup>14</sup>C SMA, non calibrées, effectuées par Hélène Valladas au laboratoire de Gif-sur-Yvette, sont consignées dans le tableau 3.

Niveau	Culture	Prélèvement	Nature	Age BP	$\sigma$	Cal BC	Réf. labo	
Niv. 10 ?	Solutr. sup.	12F	Charbon	SMA 19410	± 200	21771-20562	Gif. A96225	Valladas
Niv. 10 ?	Solutr. sup.	11-12, C-D	Charbon	SMA 19410	± 210	21787-20551	Gif. A92167	Valladas
Niv. 10 ?	Solutr. sup.	12C	Charbon	SMA 19310	± 210	21661-20480	Gif. A92166	Valladas
Niv. 12Z	Solutr. Inf.	11-12F	Charbon	SMA 20110	± 210	22556-21496	Gif. A95461	Valladas
Niv. 12a	Solutr. Inf.	Unité 3	Charbon	SMA 20290	± 230	22960-21724	Gif. A92168	Valladas
Niv. 12a	Solutr. Inf.	Unité 1, 10C	Charbon	SMA 20400	± 220	23014-21887	Gif. A91410	Valladas
Niv. 12a	Solutr. Inf.	Unité 1, 10C	Charbon	SMA 20410	± 280	23116-21739	Gif. A91186	Valladas
Niv. 12a	Solutr. Inf.	Unité 1, 10C	Charbon	SMA 20470	± 290	23206-21761	Gif. A91427	Valladas
Niv. 12a	Solutr. Inf.	Unité 1, 10C	Charbon	SMA 20750	± 240	23563-22226	Gif. A91417	Valladas
Niv. 12a	Solutr. Inf.	9F	Charbon	SMA 20910	± 220	23687-22433	Gif. A95460	Valladas
Niv. 14	ProtoSolutr. ?	9C	Os	SMA 21700	± 250	24834-23215	Gif. A95474	Valladas

Tab. 3 Références des datations du Solutrén.

Un premier ensemble est constitué de 3 datations comprises entre 19310 ± 210 BP et 19410 ± 210 BP obtenues à partir de charbons recueillis dans les bandes 11 et 12, à la surface de l'ensemble 12. Ces résultats trop récents pour le Solutrén inférieur (Jaubert 2013 - p. 76) semblent en revanche applicables au niveau 10 (Solutrén supérieur). Suivant cette hypothèse et conformément aux observations effectuées dans ce niveau, les charbons datés, issus du foyer détruit de son habitat, auraient été mis en place par ruissellement sur le talus.

La datation 20110 ± 210 BP fournie par l'échantillon 11-12F en bordure du foyer 12G est attribuable à ce foyer appartenant au niveau 12z comme l'a indiqué plus haut un assemblage de fragments de nucléus.

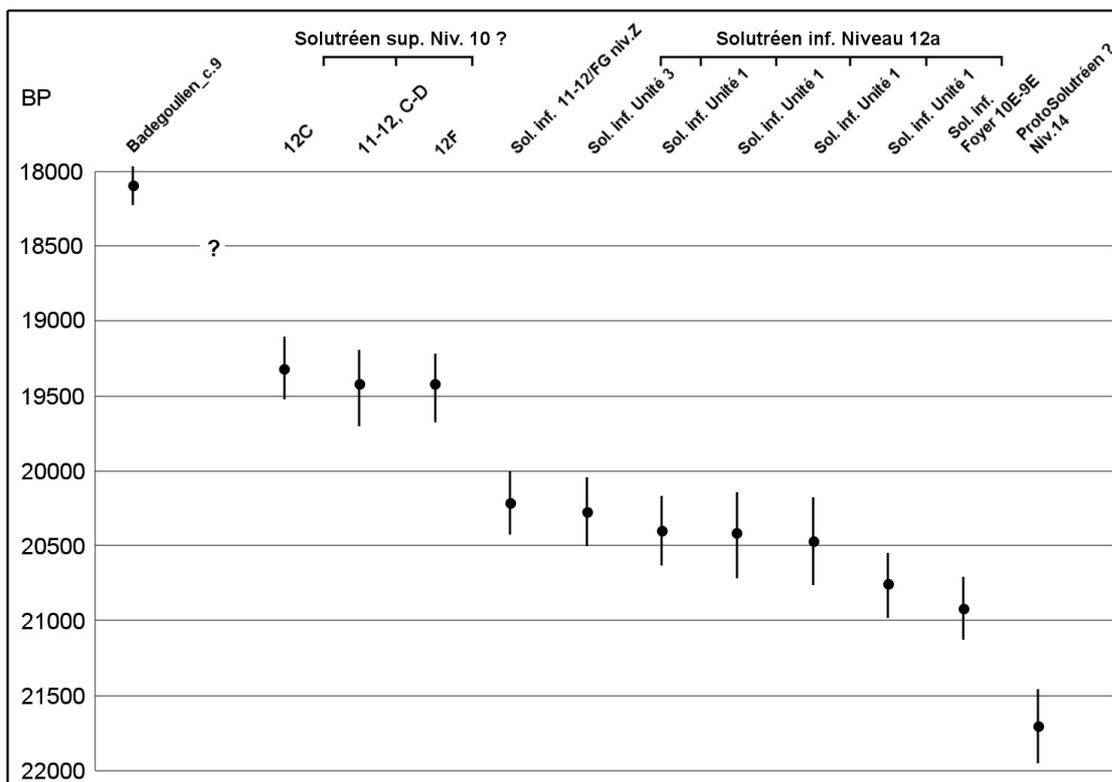
D'autres datations comprises entre 20290 ± 230 BP et 20750 ± 240 BP concernent les unités du niveau 12a. Toutefois, le foyer situé en 9E/10E sur la pente, bien qu'appartenant au même niveau, a fourni une date un peu plus ancienne à 20910 ± 220 BP. L'explication pourrait en être donnée par l'alimentation de ce foyer en bois anciens, en particulier de bois flottés conservés dans le lit majeur de la rivière. Cet « effet vieux bois » connu de longue date serait en l'occurrence validé par le fait qu'un foyer extérieur peut accueillir, sans risque d'incendie, des bois de volume important compatibles avec une longue conservation.

L'unité 2 dépourvue de charbon n'a pas été datée. Son attribution au niveau 12a est fondée sur l'appartenance au même ensemble que les unités 1 et 3 démontrée par la fouille.

Le niveau 14 essentiellement documenté par du quartz hyalin a cependant permis une datation sur os. Son résultat à 21700 ± 250 BP serait éventuellement attribuable au Protosolutrén.

Enfin une datation contemporaine (réf. A. 96226) a été éliminée. Les charbons analysés provenant des carrés 8G/9G situés sous l'aplomb de la falaise semblent correspondre à une intrusion imputable à l'incendie de 1989 ayant ravagé le causse au-dessus du chantier.

Ces dates, croisées avec les assemblages lithiques précédents, ont donc permis de relier chronologiquement d'une part le foyer 9E/10E et les unités d'habitation du niveau 12a, d'autre part le foyer 11/12/FG et l'habitat du niveau 12z. Le tableau 4 fournit les dates (âges BP non calibrés) des différents secteurs de l'ensemble 12.



tab. 4 Datations du Solutréen (âges BP non calibrés).

## 5. Caractères généraux des matériaux utilisés

### 5.1 – Mobilier en silex. Lieux de prélèvements

L'ensemble 12 a livré 4325 silex dont une part, provenant de tamisages, n'a pas pu être attribuée précisément à 12z ou à 12a dans le secteur où ces niveaux se superposaient. Quoiqu'il en soit, cette série comportant peu d'outils (5 en 12z, 28 en 12a), surtout usés, contient essentiellement des produits de ravivage (éclats et débris). Cela indique que les Solutréens arrivés dans l'abri avec un outillage façonné en seraient repartis avec ce qu'il en restait d'utilisable. Cette série en silex inventoriée ici par A. Morala a fait l'objet d'une étude par C. Renard (2013). Il en ressort que les silex tertiaires en constituent la part la plus importante. Leurs secteurs de prélèvements sont toutefois difficilement localisables. Une partie notable pourrait provenir du Bassin du Célé. La bonne représentation du silex sénonien de Dordogne suggère des retours probables des solutréens vers cette zone plus clémente durant la saison froide. On peut toutefois s'interroger sur le fait qu'aucun outil en silex sénonien n'ait été laissé sur le site. La représentation notable du silex fuméolois semble indiquer l'intérêt particulier des solutréens pour ce matériau de qualité qu'ils auraient mis en forme avant de parvenir aux Peyrugues. Curieusement, les solutréens ne semblent pas s'être intéressés à ce matériau. Enfin, quelques fragments de jaspe issus de la bordure ouest du Massif Central ont pu être glanés dans le bassin du Célé. L'ensemble de ces données permet ainsi de définir une aire de déplacement inscrite entre la basse vallée de la Dordogne au nord, celle de la Garonne au sud, et le Massif Central à l'est. Enfin, l'inversion des proportions entre silex sénoniens et fuméolois, dans les niveaux 12z et 12a, pourrait résulter de variantes dans les circuits utilisés pour parvenir jusqu'au site (tabl. 5).

Ensemble solutréen 12	Origine des silex		
	Sénonien	Tertiaire	Fuméolois
Niveau 12z	34 %	58 %	8 %
Niveau 12a	6 %	62 %	32 %

tab. 5 Niveaux 12z et 12a. Répartition des catégories de silex.

### *Cas du silex blond translucide et de son origine*

Dès 1993, l'origine du silex blond translucide à inclusions noires, rencontré dans le niveau 12a du site nous a interpellé (Allard 1993). À l'époque nous en avons proposé plusieurs origines possibles : soit un silex turonien inférieur (C3A) de la vallée du Cher ou un faciès bathonien (J2) de la vallée de la Creuse décrits par T. Aubry (1991- p. 106) ; soit un silex tertiaire blond rencontré en Aquitaine.

Plus récemment la découverte d'un tel silex à la baume d'Oullins en Ardèche a donné lieu à une analyse micropaléontologique permettant de l'identifier comme appartenant au type C3A-2 de T. Aubry issu de la vallée du Nahon affluent du Cher (Guégan 2008).

Nous avons donc souhaité approfondir l'origine de ce silex blond du niveau 12a des Peyrugues. Pour ce faire, nous avons sollicité l'expertise de T. Aubry spécialiste des matériaux siliceux de ce secteur.

Un rapide examen au microscope de la pièce n°9 de la figure 26, lui a montré au sein d'une structure mudstone, la présence de spicules de spongiaires témoins d'une formation marine permettant d'écarter l'hypothèse d'un silex tertiaire lacustre aquitain. Ainsi, tant qu'aucun gîte d'origine marine de ce faciès n'est découvert en Aquitaine il y a, selon lui, de fortes probabilités pour que ce silex du niveau 12a des Peyrugues provienne du Turonien inférieur de la vallée du Cher.

La poursuite de cette recherche par nous-même sur ce mobilier du gisement a permis d'y distinguer plusieurs types de spicules (formes monoactine et triactine) ainsi que des agrégats de petits cercles blancs attribués à des serpules (Turq et Morala 2013 - fig. 2F). Ces fossiles essentiellement représentés dans la pièce déjà citée et dans quelques petits éclats confirment donc la parenté avec ceux signalés par T. Aubry dans le silex turonien inférieur «type C3A-2» à inclusions de manganèse, issu du bassin versant de la basse vallée du Cher (Aubry 1991).

Ainsi décrit, le silex blond rencontré dans le niveau 12a des Peyrugues serait issu de gîtes distants de plus de 300 km. À titre de comparaison, rappelons qu'à la Baume d'Oullins le même matériau a témoigné d'un éloignement de sa source de près de 450 km.

Ces matériaux de provenance lointaine ont généralement été allégés dès le départ avant d'être transformés en outils soumis à une gestion rigoureuse par un ravivage intense et multiple (Surmely 2008). Aux Peyrugues, le remontage d'un négatif de grande pointe à face plane (Allard 1993) dont la pointe aurait été emportée illustre parfaitement ce processus.

Enfin, selon T. Aubry (1991 - p. 268) le silex C3A remanié dans les formations éocènes où il a normalement été prélevé a acquis des qualités qu'il ne possédait pas dans sa formation turonienne d'origine. Ainsi, son séjour en gîte secondaire a amélioré son aptitude à la taille et induit localement des inclusions de manganèse rendant sa variété C3A-2 particulièrement attractive pour les solutréens qui l'auraient ainsi sélectionnée pour ses qualités esthétiques (Aubry 1991 - p. 274).

## **5.2 – Galets et fragments**

D'abondants matériaux siliceux ont été importés sous la forme de galets dans l'ensemble 12. Il s'agit essentiellement de quartz. À ceux-ci, il faut ajouter quatre gros galets arrondis de nature variée (granite, migmatite, gneiss, basalte) d'une dizaine de centimètres de diamètre, plus un petit galet en granite, appartenant tous à l'habitat du niveau 12z. Pour leur part, les galets de quartz le plus souvent fragmentés ou éclatés en petits granules, abondaient surtout à la périphérie des foyers, sauf dans le foyer 12F (niveau 12z) qui en a livré une grande quantité. D'une façon générale, la micro-fragmentation de ce matériau a semblé résulter de brusques variations thermiques. Elle pourrait en particulier être liée au chauffage de liquides dans des outres.

## **5.3 – Mobilier osseux. Saisonnalité**

La grande faune a livré 10200 restes osseux. Selon F. Juillard, les 109 vestiges déterminés appartenaient pour 86% au Renne représenté par deux individus dont un jeune (Juillard 2009). Des témoins de tous leurs segments anatomiques indiquent l'apport intégral de ces animaux dans l'abri. Cinq dents sont attribuables à deux adultes de Bouquetin. Enfin quelques vestiges

osseux ont indiqué la présence d'un chevreuil et d'un lièvre variable.

Une seule dent de Renne a pu livrer des informations sur la saisonnalité (Martin 2009). Son indication de belle saison pour le Solutréen est en accord avec les résultats obtenus pour les autres occupations des Peyrugues.

L'ichtyofaune de l'ensemble 12 est composée de restes de Saumon atlantique (Le Gall 2009). Il s'agit de deux grosses vertèbres, l'une caudale dans le niveau 12z et l'autre thoracique dans le niveau 12a.

## 5.4 – Ocre

Chaque sol d'habitat a présenté des épandages d'ocre aux endroits constitués par la surface d'accueil. En particulier les unités 1 et 3, mieux conservées, ont offert des espaces fortement rougis et compacts, à l'aspect de terre cuite nettement délimités en arc de cercle, côté sud-ouest. En revanche, la coloration ocrée s'atténuait en direction de la pente et disparaissait au niveau du remblai. Il est donc possible qu'à l'origine l'ocre pouvait être répartie sur l'ensemble du sol de ces habitats.

Par ailleurs, l'émergence de trois concentrations d'ocre, au sein de l'épandage cendro-charbonneux bordant le foyer de l'unité 3, permet de penser qu'une partie de l'ocre était masquée par les produits de combustion.

Sur le talus, le foyer 9E/10E du niveau 12a, entouré de petites concentrations d'ocre, était associé à deux nappes ocrées, l'une largement étalée sur sa bordure est, la seconde plus restreinte près de l'unité 3. Une configuration similaire marquait la bordure ouest du foyer 11/12/FG.

## 5.5 – Anthracologie

Une étude anthracologique des charbons recueillis dans la couche 12 a été effectuée en 1989 et 1990 par C. Heinz au laboratoire de Paleobotanique Environnement et Archéologie de Montpellier. Selon l'auteur (courriers 1990), la détermination des essences fut le plus souvent impossible en raison de l'éclatement des structures anatomiques du bois. Cela pourrait résulter des conditions de conservation de ces charbons dans l'abri : milieu humide soumis au gel répété. Trois échantillons seulement (deux venant du niveau 12a et un autre de 12z) ont pu être identifiés comme appartenant à *Sambucus racemosa*, sureau à baies rouges qui, sous nos latitudes, croît actuellement en montagne aux environs de 1000 m. C'est donc une espèce froide disparue du Quercy mais s'accordant au climat de l'époque.

# 6. Particularités du mobilier par niveau et secteur

## 6.1 – Le niveau 12z

Ce niveau a livré 5 outils (3 en silex tertiaire et 2 en fumélois) dont 4 au niveau de l'habitat et un grattoir épais en silex fumélois dans le secteur 11/12FG du foyer de pente. Cet outil s'incorpore au remontage d'un nucleus (fig. 25) dont les 6 autres éléments sont issus de la partie habitat. Un autre assemblage de silex fumélois a été réalisé entre les carrés 12B et 11G. Ces liens entre le mobilier de l'habitat et du foyer de pente renforcent ainsi la concordance des datations entre ces entités.

Trois autres assemblages en silex fumélois (chacun constitué de 3 à 4 éléments) ont également été effectués dans la partie habitat. La parure n'a été représentée que par un dentale.

Cet habitat, riche en matériaux quartzeux, a livré 4 galets de grande taille en roches éruptives et métamorphiques, un petit galet en granite et de nombreux quartz filonien blanc éclatés en granules. Ces derniers étaient plus abondants à l'intérieur du foyer de pente 11/12/FG ainsi que sur sa limite extérieure.

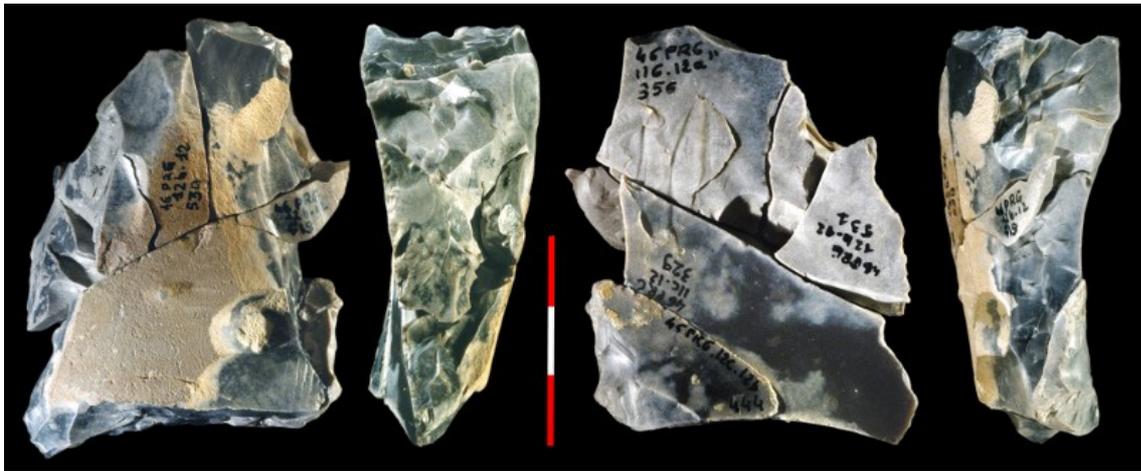


fig. 25 Niveau 12z. Remontage d'un nucleus.

Enfin, la bordure est du carré 12F a livré une grosse vertèbre de poisson. Selon O. Le Gall, il s'agit d'une vertèbre caudale ayant appartenu à un saumon d'environ 85-90 cm. Cette vertèbre isolée a conduit à s'interroger sur son mode d'introduction dans le gisement. Selon l'auteur, elle aurait pu être apportée avec un morceau de poisson traité pour la conservation (Le Gall 2009 - p. 209).

## 6.2 – Le niveau 12a

### 6.2.1 – Unité 1

Cette unité a fourni 812 silex dont 683 tertiaires (84%), 102 fumélois (12%) et 27 (3%) sénoniens représentant plus de la moitié de l'outillage en silex du niveau 12a (15 outils sur 28), (fig. 26). Treize de ces outils sont en silex tertiaire et deux en fumélois (n°12). En voici la liste :

- 1 grattoir (n° 3),
- 1 lame appointée (n° 6),
- 2 lames retouchées brisées puis remontées (n°s 5, 9), la première réutilisée,
- 7 pièces à face plane (n°s 2, 4, 7, 11, 12,13,15),
- 2 pièces tronquées,
- 2 pièces esquillées, l'une sur fragment laminaire à retouche bilatérale (n° 14),
- 1 racloir.

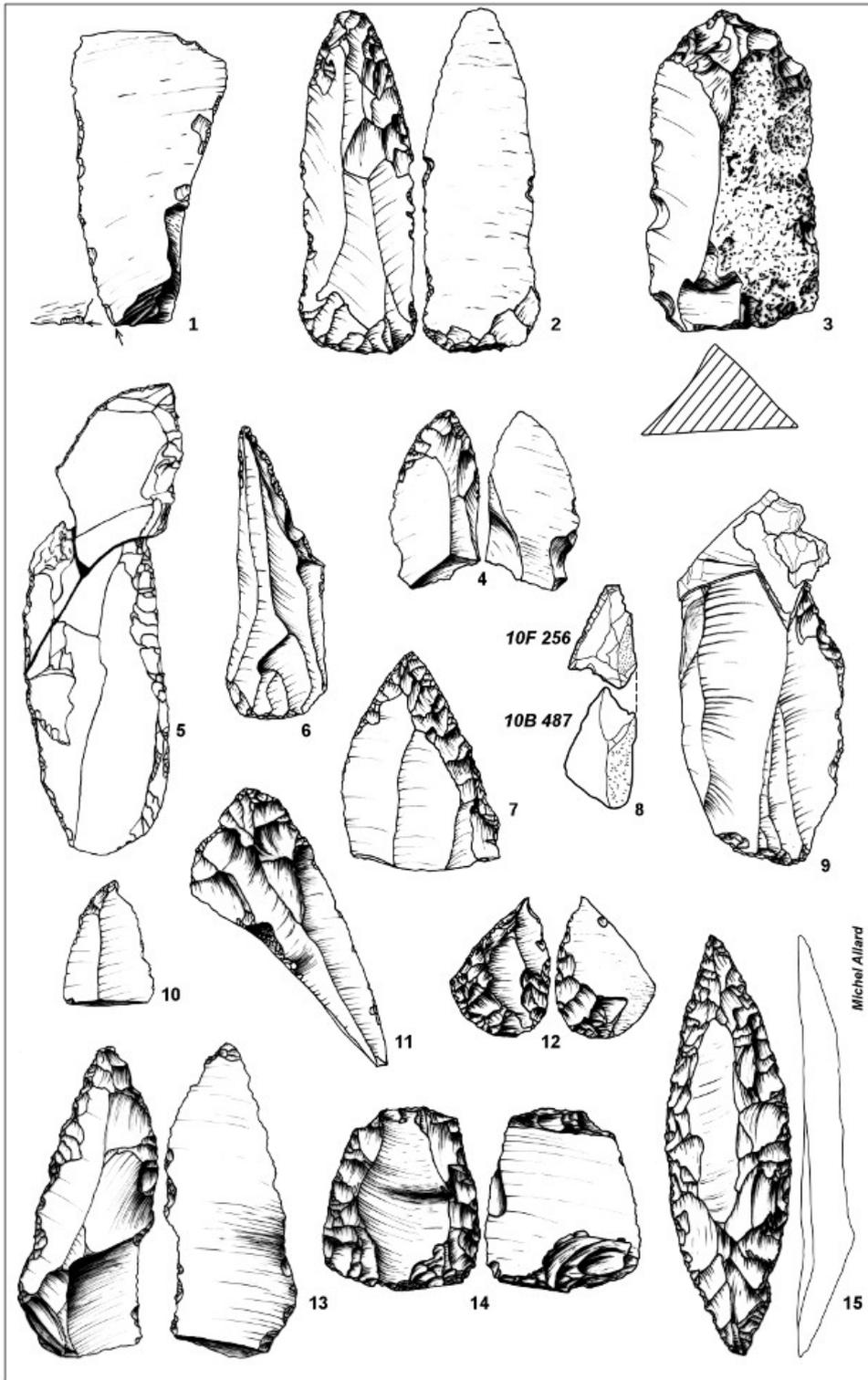


fig. 26 Mobilier lithique. Niveau 12z : n° 1, niveau 12a : n°s 2-15, la pièce n° 8 constitue un remontage entre l'unité 1 (carré 10B) et la bordure aval du foyer de pente (10F).

Le mobilier lithique était réparti en trois concentrations à l'intérieur de l'unité 1 : l'une située entre le foyer et la bordure ouest, la seconde entre le foyer et les blocs soutenant le remblai du côté est, la dernière plus restreinte du côté sud (fig. 27). En revanche, la zone fortement ocrée marquant la partie sud-ouest était pratiquement dépourvue de mobilier.

Seule la première concentration a livré un lot de silex tertiaire blond (108 éclats) d'excellente qualité, à grain fin et patine profonde blanc-porcelané, contenant de petites inclusions noires de manganèse. Certains de ces éclats présentant une face luisante pourraient avoir été chauffés dans un bain de sable, en particulier celui du foyer tout proche.

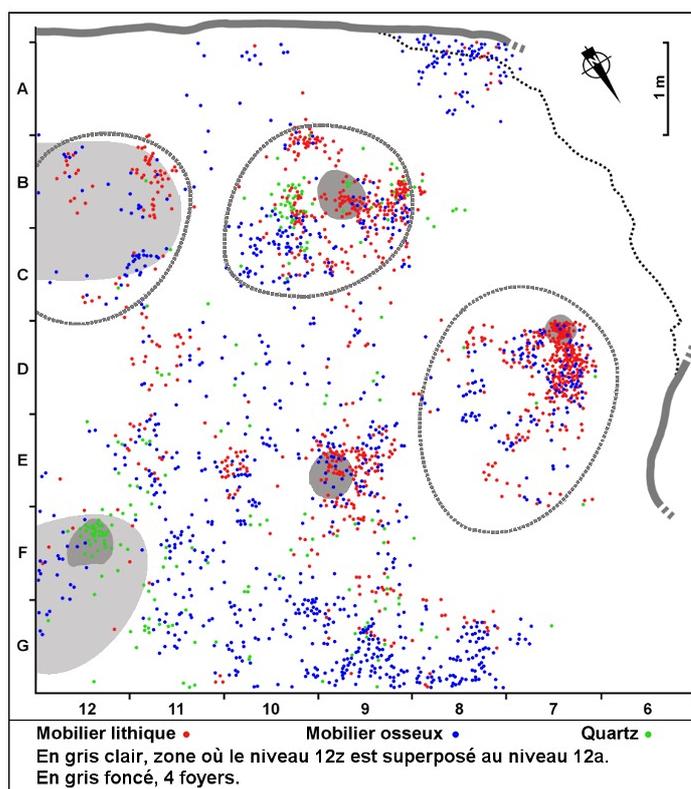


fig. 27 Niveaux 12z et 12a. Répartition du mobilier.

Une partie de ces fragments a permis la reconstitution d'un négatif de grande pointe à face plane correspondant à trois phases de ravinage : une première phase à l'intérieur de l'unité 1, une seconde à l'extérieur et une troisième au même emplacement que la première (Allard 1993) (fig. 28).



fig. 28 Niveau 12a, unité 1. Négatif de pointe à face plane.

Ainsi, le chasseur arrivé sur le site avec sa pointe façonnée l'a retouchée deux fois au même emplacement. Un léger débordement de ces produits de retouche hors de l'unité, entre 2 gros trous de poteaux, pourrait marquer l'accès à l'habitat. D'autre part, il semble que les deux autres concentrations de silex à l'intérieur de l'habitat, dépourvues d'assemblage entre elles, aient été le fait d'autres tailleurs.

Enfin, un remontage entre 2 silex tertiaires issus des carrés 10B et 10F a validé la relation entre l'unité 1 et le foyer 9E/10E (fig. 26 n°8).

Dans cette unité, l'outillage osseux était représenté par un petit poinçon long de 24 mm. La parure (fig. 29) présentait 3 dentales et 2 fragments de coquillages marins indéterminés, ainsi que 1 croche de cerf et 1 petite canine de carnivore toutes deux perforées.

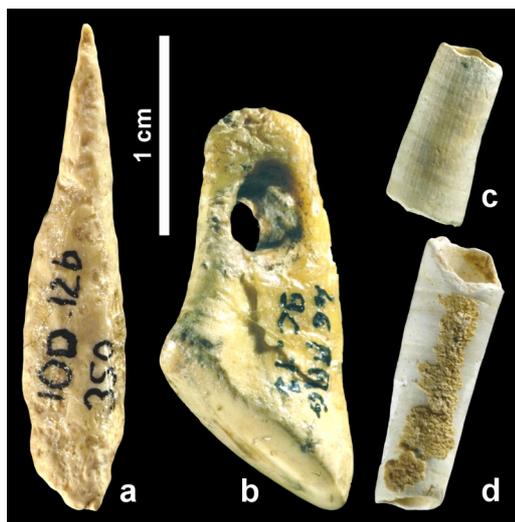


fig. 29 Niveau 12a. Objets remarquables de l'unité 1.

### 6.2.1.1 – Zone annexe à l'unité 1

Le remontage d'une lame retouchée puis brisée, en silex blond porcelané, réunissant 8 éléments nous a interpellé (fig. 26 n° 9). En effet, les 7 fragments de sa partie distale étaient mêlés aux silex de même nature dans la partie ouest de l'unité 1 (carré 9B) tandis que son segment basal, de grande taille, a été retrouvé dans le carré 8A sous une retombée de plafond descendant à une dizaine de centimètres au-dessus du sol. Celle-ci constituait une niche allongée, profonde d'environ 25 cm dans l'arrondi de la paroi calcaire. Elle contenait aussi une douzaine de silex tertiaires et fuméolois (en particulier 5 chutes de burin) et de nombreux vestiges osseux parmi lesquels une hémi-mandibule de renne, des restes de rongeurs et d'oiseaux ainsi qu'une vertèbre thoracique ayant appartenu à un Salmoniné de plus de 1m de long. Le remontage de la lame en silex blond a confirmé le lien de cet emplacement avec l'unité 1.

Enfin l'absence de mobilier, dans l'espace séparant l'unité 1 de ce pied de paroi, suggère que l'accumulation de matériel sous la retombée de plafond a correspondu à un rejet de pièces depuis l'unité 1. Enfin l'absence de mobilier, dans l'espace séparant l'unité 1 de ce pied de paroi, suggère que l'accumulation de matériel sous la retombée de plafond a correspondu à un rejet de pièces depuis l'unité 1.

### 6.2.1.2 – Autres particularités

Un galet ovale et plat en schiste gréseux (L = 93mm, l = 40mm), utilisé par friction à l'une de ses extrémités pourrait avoir appartenu à ce niveau. Il a été découvert dans le carré 7A à l'intérieur d'un massif de travertin dégagé au marteau piqueur électrique en raison de la résistance de la roche et de son absence supposée de mobilier. Éclaté par une percussion en plein centre, ce galet a pu, en partie, être reconstitué (fig. 30). Des galets de formes équivalentes, parfois aménagés en pendeloques, ont été trouvés dans des gisements solutréens des Pyrénées. De même, « la collecte des petits galets arrondis et plats a été pratiquée au Roc-de-Sers, à Badegoule, à Laugerie-Haute » (Taborin 2004 - p.128-129).



fig. 30 Niveau 12a. Galet de schiste utilisé.

### 6.2.2 – Unité 2

Ce locus a livré une centaine de vestiges en place dont 2 outils en silex tertiaire :

- 1 pièce à face plane bipointe (fig. 26 n°15),
- 1 pièce esquillée.

La parure est représentée par un dentale.

### 6.2.3 – Unité 3

Cette unité contenait 1317 silex essentiellement des produits de retouche localisés dans la zone du foyer répartis en silex fumélois (49%), silex tertiaires (47%) et sénoniens (4%). L'outillage se limite à 3 pointes à face plane (1 en fumélois d'aspect luisant supposant un chauffage en bain de sable ; 2 en tertiaire).

### 6.2.4 – Remarques relatives aux unités 1 et 3

Les différences entre les unités 1 et 3 au niveau des matériaux tertiaires et fumélois tendent à souligner la personnalisation des provisions de silex effectués par les chasseurs (tabl. 6).

Niveau 12a	Total silex	Origine des silex		
		Sénonien	Tertiaire	Fumélois
Unité 1	812	3 %	84 %	12 %
Unité 3	1317	4 %	47 %	49 %

tab. 6 Niveau 12a. Répartition des catégories de silex dans les unités 1 et 3.

Enfin, aucun assemblage lithique n'a pu être réalisé à ce jour entre les 3 unités du niveau 12a.

### 6.2.5 – Foyer 9E/10E

Le foyer 9E/10E a livré 247 silex dont 212 tertiaires, 34 fumélois et 1 seul sénonien. L'outillage lithique comporte 2 pointes à face plane et 1 grattoir en silex fumélois ainsi qu'une lame en silex tertiaire retouchée sur ses 2 bords.

## **7. Interprétation des structures immobilières du niveau 12a**

### **7.1 – Structures en fond d'abri**

Les 3 unités d'habitation, de dimensions équivalentes, mises au jour sur le replat du fond de l'abri étaient étroitement juxtaposées. S'il s'était agi d'occupations successives, elles auraient présenté des superpositions sur un emplacement privilégié ce qui n'a pas été le cas. En particulier, l'édification de l'unité 3 aurait été inconcevable à cet emplacement si l'exiguïté de l'espace disponible ne l'y avait contraint. Il semble, d'autre part, que l'humidité de la paroi de l'abri ait incité les occupants à s'en écarter. Ce choix, entraînant une réduction de la largeur utilisable de la terrasse naturelle, a nécessité l'apport d'un remblai maintenu par des blocs en sommet de talus pour l'installation des habitats (cf. Partie 1 - § 4). Cette gestion globale de l'espace constructible implique donc la contemporanéité des 3 unités d'habitation. Elle suggère par ailleurs l'implantation d'autres unités dans la partie orientale du gisement.

Malgré cet aménagement, les soutènements des 3 unités ont cédé sous la poussée des remblais. Leur faible ancrage sur une pente riche en limons soufflés a permis leur glissement lors de phases de dégel. Ainsi les mesures effectuées sur les parties remblayées des unités 1 et 3 ont indiqué un affaissement de 50 cm sur la pente.

### **7.2 – Problèmes posés par l'accumulation de blocs sur le talus à l'intérieur de l'abri.**

En aval des structures de fond d'abri, le talus était couvert par un amoncellement de blocs répartis de la façon suivante (fig.15) :

– En bande D, à une vingtaine de cm en aval de l'unité 1 (carrés 10 et 11), une accumulation linéaire de blocs de plus de 1 m de longueur était disposée transversalement à la pente. Son assise basale d'environ 35 cm de large était solidement ancrée de 10 cm dans le talus.

– Cette rangée de blocs soutenait un reste de remblai extérieur à l'unité 1. Celui-ci se poursuivait de façon atténuée vers l'est en aval de l'unité 2 jusqu'à la limite de la fouille et vers l'ouest jusqu'à l'unité 3 y compris l'intervalle d'environ 1 mètre entre les unités 1 et 3 sur la partie haute du talus.

– Dans les bandes E, F, G, le talus était entièrement couvert de blocs de dimensions variées dont la longueur n'excédait pas 70 cm.

Or, l'étude géologique a montré que des éléments calcaires de petite taille (castine) constituent l'essentiel du comblement de l'abri. En revanche, les blocs détachés du surplomb de la voûte s'accumulent naturellement à l'extérieur sur le talus (Bertran 2005 - p. 35).

En conséquence, la présence de blocs dans l'abri ne peut résulter que d'un apport anthropique (cf. Partie 1 - § 5.3).

Dans le cas présent, quelle signification accorder au recouvrement de la pente par des blocs manipulables et transportables individuellement ?

D'autre part, ces blocs recouvrant les foyers 9E/10E du niveau 12a et 11/12FG du niveau 12z, à quel aménagement pouvaient-ils correspondre ?

La découverte d'un mur gravettien en cours de destruction dans le niveau 22 daté de 24800 ± 500 BP a permis de proposer une explication rationnelle à la présence de blocs recouvrant la couche 12. En effet, ceux-ci pourraient résulter de l'effondrement d'une structure solutréenne comparable.

C'est, pour l'heure, une interprétation envisageable permettant de valider les études de terrain. Il a ainsi été possible de donner du sens aux observations précédentes :

– La ligne de blocs de la bande D correspondrait à un reste de construction évoquant la base d'un mur.

- L'accumulation de blocs sur le talus résulterait de l'effondrement de cette construction. À ce propos, l'évaluation du volume des produits effondrés appuie l'hypothèse d'un véritable mur dont l'élévation a pu atteindre 1,5 m.
  - Cette construction, concave du côté de la pente, s'étendant entre la limite est de la fouille et l'unité 3 aurait soutenu un remblai commun reliant les unités d'habitation.
- Par ailleurs, entre les unités 1 et 3, la zone aval de sa partie détruite aurait constitué un espace dégagé, limité vers l'est et l'ouest par des blocs plus volumineux (50 à 70 cm) suggérant la destruction d'extrémités de murs ayant bordé un passage.
- Ainsi, entre les unités 1 et 3, ce mur aurait été interrompu par un passage dont le seuil construit aurait contribué à la tenue du remblai.

Le mur aurait ainsi pu constituer une protection contre l'air froid venant de la vallée et contre d'éventuels prédateurs. Nous avons tenté une reconstitution du campement du niveau 12a à partir des observations effectuées (fig. 31).

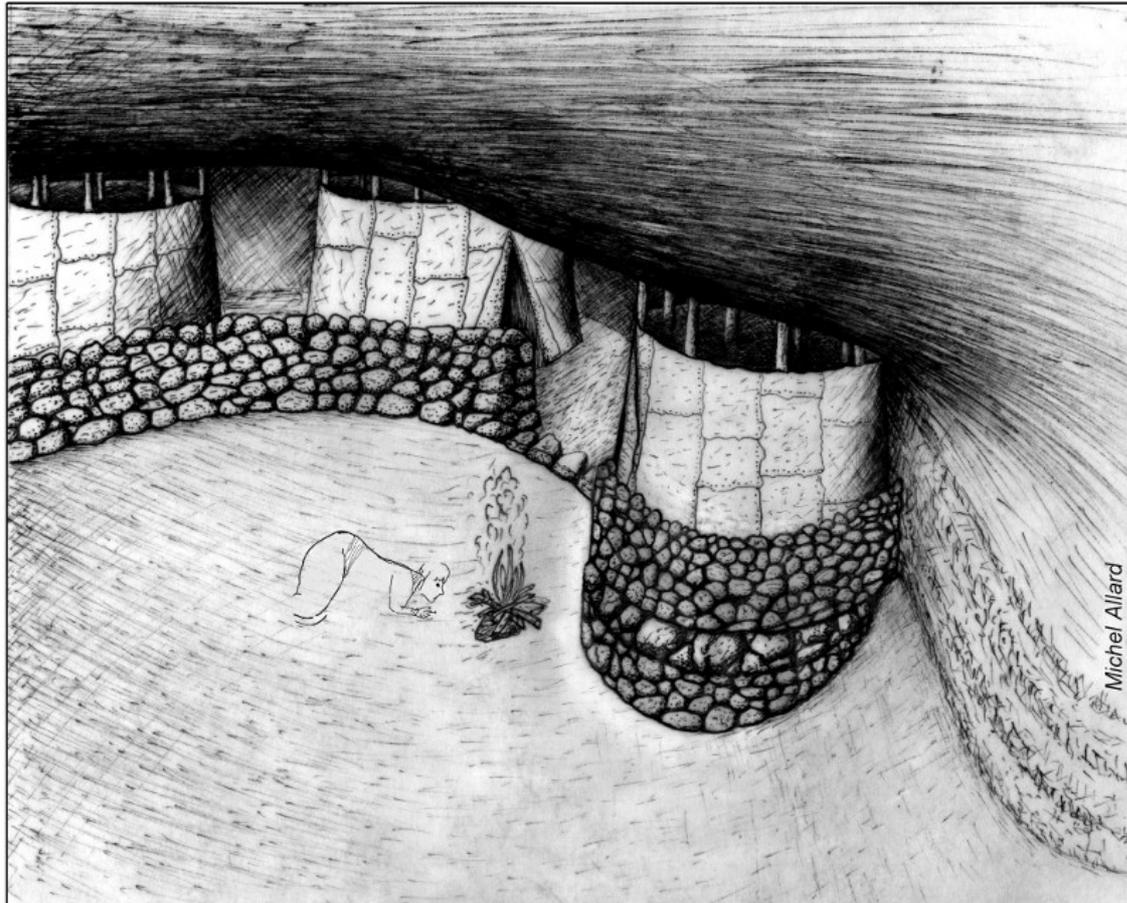


fig. 31 Niveau 12a. Interprétation possible du campement solutréen. La représentation humaine est issue des travaux de Léon Pales (1976).

## 8. Réflexions sur la construction des habitats

### 8.1 – Mode de construction des unités

Les niveaux 12a et 12z présentaient chacun une relation étroite entre une zone d'habitat en fond d'abri et un foyer sur le talus. Les trois unités d'habitation du niveau 12a, d'environ deux mètres de diamètre chacune, offraient des modes de construction très comparables.

La limite entre l'intérieur et l'extérieur, nette au niveau des zones ocrées, a impliqué l'existence de parois souples sur poteaux, ajustées sur le sol. En supposant que l'unité 1 ait été entourée d'une paroi de deux mètres de haut, constituée de peaux de renne, laissant un espace d'évacuation de la fumée au niveau du plafond, nous avons évalué sa surface de recouvrement à 13 m<sup>2</sup>. Compte tenu du fait que la peau d'un renne adulte présente une surface moyenne

utilisable de 120/80 cm, soit 1 m<sup>2</sup> et un poids de 1,4 kg, la paroi de cette unité nécessitait alors un assemblage minimum de 13 peaux pesant au total 18 kg. Cette paroi transportable par une seule personne pouvait être remontée rapidement sur un autre site. Ainsi, les unités d'habitation du niveau 12a, conçues sur la base de petits modules, étaient particulièrement adaptées au nomadisme. En tout état de cause, chaque module a ainsi pu correspondre à ce qu'il est convenu d'appeler une tente de voyage.

Les mêmes remarques semblent pouvoir s'appliquer aux petites unités d'habitation des niveaux 12z et 10.

D'autre part, les unités d'habitation 1 et 3 du niveau 12a ont révélé la présence de trous de poteaux (7 dans l'unité 1, 2 dans l'unité 3). Deux d'entre eux étaient révélateurs de la position des poteaux. Celui du carré 10 C, profond de 15 cm, ayant conservé l'empreinte d'une base en biseaux multiples et celui du carré 8 F profond de 30 cm, ont indiqué des implantations verticales. D'autres poteaux peu enfoncés dans le sol auraient été calés entre sol et plafond ou reliés entre eux par un treillis comme dans les yourtes. Enfin, de nombreux poteaux ont pu disparaître sans laisser de traces (fig. 32).

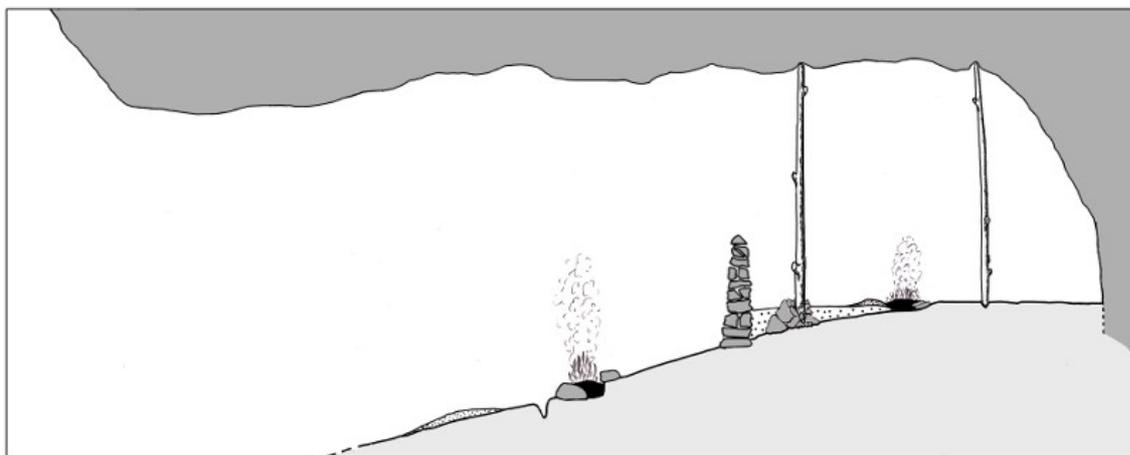


fig. 32 Niveau 12a, unité 1. Coupe sagittale interprétative de l'abri .

Des poteaux de grand diamètre ont pu correspondre à des troncs échoués en bord de rivière, comme actuellement après les crues de printemps. Ainsi récupérés, ces bois apportés dans l'abri pour être ajustés à la hauteur du plafond auraient ensuite été sectionnés à la longueur souhaitée au moyen du feu (Partie 3 - § 4 effet vieux bois).

À ce propos, il semble que la hauteur sous plafond, dans la partie occupée de l'abri, soit demeurée à peu près constante jusqu'à l'effondrement de la voûte à la fin du Badegoulien. Son élévation a pu être calculée aux alentours de deux mètres dans les habitats gravettiens 18 et 22 (Allard 2011 - p. 364).

## 8.2 – Habitabilité

Les comparaisons avec l'habitat nomade actuel sous tente peuvent aussi faciliter l'approche des capacités d'accueil de modèles préhistoriques équivalents dont on connaît la surface au sol.

Si la surface de l'unité 1 (évaluée à 3,14 m<sup>2</sup>) a été utilisée par trois tailleurs de silex, nous pouvons concevoir son usage nocturne pour le repos des mêmes personnes. Sachant que la position d'un individu en chien de fusil nécessite une surface d'environ 0,7 m<sup>2</sup>, la cohabitation de trois personnes a donc été possible en ménageant une surface d'1m<sup>2</sup> pour le foyer central. Les trois unités d'habitation de ce campement auraient ainsi permis le logement de neuf chasseurs.

Ces interprétations abondent dans le sens des remarques de J. Combier relatives à l'organisation de l'espace habité au Paléolithique sous les surplombs rocheux : « *On possède certains indices, à défaut de plans détaillés, selon lesquels ils auraient pu construire des tentes ou des cabanes légères sous ces surplombs, servant en quelque sorte de « double toit »* » (Combier 1988 - p. 111). D. Peyrony avait aussi perçu ce type d'organisation dès 1932 au Fourneau du Diable où il avait signalé des aménagements d'habitats constitués de blocs (Peyrony 1932 - p. 24).

## **8.3 – Gestion de l'espace habité**

Contrairement aux autres occupations humaines des Peyrugues regroupant des chasseurs en un habitat unique, l'aménagement solutréen du niveau 12a était éclaté en petites unités d'habitation synchrones.

Dans ce contexte, la gestion spatiale de l'unité 1 a été très informative (Partie 3 - § 6.2.1). Autour du foyer central, l'espace disponible était compartimenté de façon symbolique en 3 emplacements individuels marqués par le façonnage d'outils lithiques. La taille exclusive et récurrente du silex blond sur l'un de ces emplacements a impliqué l'absence de mélange entre leurs matériels et donc une appropriation personnalisée de chacun de ces lieux.

Sans avoir livré d'information aussi précise, l'unité 3 atteste une autre organisation interne en raison de la disposition excentrée de son foyer. Cette remarque complétée par l'absence d'assemblage lithique entre les unités témoigne de leur individualité de fonctionnement, confirmée par la lecture du tableau 5 (Partie 3 - § 6.2.4).

En revanche, l'utilisation du foyer extérieur aurait été commune. Son fonctionnement sans risque d'incendie autorisait en effet une combustion plus vive et donc d'autres usages que les foyers intérieurs (Burke 2011 - p. 13).

Le niveau 12a témoigne ainsi d'une organisation collective de l'espace construit (remblais, implantation des unités, mur) et d'une gestion autonome de chaque unité par ses occupants.

L'aménagement de ce niveau a ainsi pu correspondre à un campement groupant plusieurs unités d'habitation – tentes de voyage – abritant chacune une équipe de chasseurs.

## **9. Les activités des nomades solutréens de l'ensemble 12**

### **9.1 – Les activités liées à la chasse**

Le mobilier lithique du Solutréen inférieur a livré peu d'outils, souvent cassés, usés ou réutilisés en pièces esquillées, témoignant d'un usage ultime. Cette utilisation poussée apparaît aussi sur des pointes à face plane présentant un profil épais en raison de la retouche renouvelée de leurs bords, témoignant de l'entretien du matériel de chasse soumis à un usage intensif. Nombre d'éclats présentant une face inférieure luisante auraient été détachés de pièces chauffées en bain de sable tel qu'il paraît en avoir existé dans l'unité 1 et en bordure du foyer 9E/10E.

Enfin le remontage, dans l'unité 1, d'un négatif complexe de pointe à face plane a permis une déduction pertinente des différentes étapes de l'utilisation de la pointe par l'un des chasseurs. Les résultats de la chasse perçus à travers les restes de 2 rennes et de 2 bouquetins (Juillard 2009), ont révélé la faible diversité du spectre faunique et le nombre réduit d'individus abattus. Cela laisse supposer que l'acquisition de nourriture carnée n'était pas le seul objectif de ces chasses. L'article de M. Otte « Expression libre en hommage à des hommes libres », fondé sur des arguments ethnologiques, répond à cette question en ouvrant des pistes de réflexion sur la motivation des déplacements nomades (Otte 2011).

Par ailleurs, l'absence de débitage lithique aux Peyrugues signifie que les solutréens seraient arrivés sur le site avec leur outillage lithique déjà fabriqué, optimisant ainsi l'utilité de la charge transportée. De même, ils sont repartis de l'abri en emportant uniquement le matériel fonctionnel. Ce fut sans doute le cas de la pointe diminuée, mais utilisable, issue du négatif cité.

### **9.2 – Activité de pêche**

Malgré la proximité de la rivière, les niveaux solutréens des Peyrugues n'ont pas révélé d'activité de pêche locale. En revanche, la présence de deux grosses vertèbres isolées de Salmoninés a semblé témoigner de prises lointaines traitées pour la conservation et utilisées

comme réserves de voyage (Le Gall 2009 - p.209).

## **Partie 4 – Conclusions sur le Solutréen du gisement**

### **1 – La recherche des limites de l'occupation humaine**

L'objectif majeur de l'étude des niveaux solutréens des Peyrugues était d'aborder le mode de vie de leurs occupants à travers l'organisation de leurs campements et les activités pratiquées. La découverte d'habitats structurés dans ces niveaux a occasionné une modification essentielle de notre méthode de travail, en privilégiant l'extension de la fouille jusqu'aux limites observables de l'occupation humaine vers l'extérieur de l'abri. Si cette méthode, induisant des réajustements de la surface de fouille, a ralenti la progression stratigraphique de la recherche, en revanche elle a toujours accru l'intérêt paléolithologique des niveaux étudiés. C'est la raison pour laquelle, lorsque dans les niveaux plus profonds la réduction de la surface d'étude a semblé ne plus pouvoir permettre l'application de cette méthode, nous avons décidé d'interrompre la fouille du gisement.

### **2 – Structuration de l'espace occupé dans la zone fouillée**

L'aménagement du niveau 12a a été caractérisé par différents éléments architecturaux :

- Apport d'un remblai continu en sommet de talus agrandissant la surface d'installation.
- Soutènement du remblai au niveau de chaque unité d'habitation par une construction en pierre sèche. Celle-ci a été plus conséquente pour l'unité 3 installée sur une double pente.
- Construction d'un mur de protection du campement.
- Implantation, dans l'espace ainsi défini, de trois unités d'habitation juxtaposées.

Par ailleurs, la superposition directe de l'habitat 12z à l'unité 2 du niveau 12a, implique que le niveau 12z a bénéficié de l'effet structurant des terrassements du niveau 12a, sans nouvel apport de remblai.

### **3 – Liens stratigraphiques**

La série solutréenne des Peyrugues s'inscrit entre la base du Badegoulien (couche 9 - 18600 ±140 BP) et le Gravettien final (niveau 18 - 22400 ± 280 BP) (cf. Partie 3 - § 4).

Le niveau 10 Solutréen supérieur à pointes à cran se rattache culturellement à un territoire pouvant inclure des sites tel que le Placard, le Fourneau du Diable et Combe-Saunière, caractérisés entre autres par la présence de bracelets en ivoire de même facture (Peyrony 1932 ; Castel *et al.* 2005 - p.289). Selon M. Otte (2002), ces représentations récentes du Solutréen marquées par l'influence ibérique auraient été générées anciennement en Espagne par une migration venue d'Afrique du Nord à la faveur de contraintes climatiques arides.

Pour sa part, le Solutréen inférieur développé en France et absent d'Espagne serait issu de traditions gravettiennes nord-européennes (Otte 2002).

Deux niveaux supplémentaires indéterminés, 14 et 16, s'intercalent entre les niveaux 12a (Solutréen inférieur) et 18 (Protomagdalénien). Le niveau 14 marqué par un épandage d'éclats de quartz hyalins sans caractère archéologique discriminant, a été daté sur os à 21700 ± 250 BP. Un remontage de galet entre les niveaux 14 et 18 nous a été signalé par L. Chiotti, suggérant un rattachement possible du niveau 14 au Gravettien final. Cependant, la proximité des niveaux 14 et 18 dans les carrés 9D/10D d'où proviennent ces fragments incite à la prudence, les remontages inter-couches pouvant être multifactoriels. Ainsi, le creusement du foyer 9E/10E du niveau 12a aurait occasionné la remontée, dans ce niveau, de 4 quartz hyalins du niveau 14 stratigraphiquement très proche.

Le niveau 16 découvert en bordure est de la fouille a semblé se poursuivre dans la partie laissée en réserve. Seul un débitage laminaire – 2 lames tronquées et une lamelle à dos

épaisse – y suggère un rattachement possible au Gravettien final.

## 4 – Discussion sur la nature des occupations solutréennes du site

Durant le Dernier Maximum Glaciaire, le site des Peyrugues a été très peu occupé par les nomades, ceux-ci préférant sans doute des lieux mieux exposés et ouverts sur la vallée du Lot, tels que le Cuzoul de Vers, ou bénéficiant d'un climat plus clément comme de nombreux sites en Dordogne (Clottes *et al* 2012). Ainsi, seules trois occupations solutréennes ont marqué le gisement au cours d'une période d'environ 1500 ans.

Du point de vue architectural, l'aménagement du niveau 12a diffère du concept semi-trogodytique de l'habitat gravettien 22 (Allard 2011 - p. 367-370). En effet, l'installation solutréenne présente un caractère composite associant une structure légère à une architecture bâtie en pierre sèche. Celle-ci conçue pour le soutènement provisoire de l'habitat sur la pente et sa protection contre le vent froid a cependant perduré au-delà du temps d'occupation.

Malgré leur rareté, de tels vestiges témoignent des habitudes architecturales des nomades du Paléolithique supérieur et de leur adaptabilité aux conditions environnementales.

Il est toutefois difficile d'appréhender le temps d'installation d'un campement tel que celui du niveau 12a dont les aménagements les plus lourds ont été rendus possibles par l'utilisation de matériaux disponibles sur place (blocs, castine, bois échoués). En revanche, les nomades auraient apporté les revêtements souples de leurs tentes (peaux de Rennes...) en même temps que leur matériel de chasse et les provisions de voyage (poisson séché...). À titre de comparaison, des exemples actuels de nomadisme circumpolaire montrent que, chez les Lapons, le montage de la tente familiale (*koté*), haute de 2,3 m à 3,5 m, de diamètre compris entre 4,5 m et 6 m, demande à peine une heure (Couchaux 2004 - p. 135). De même, chez les Esquimaux, la construction d'un igloo de voyage de 2 m de diamètre ne nécessite pas plus d'une demi-heure (Couchaux 2004 - p. 51). Nous pouvons en déduire que l'installation du campement 12a, incluant le nivellement préalable du sol, l'édification d'un mur en pierre sèche et l'aménagement des unités d'habitation aurait pu être réalisée en quelques heures par une équipe aguerrie.

Il est également délicat d'évaluer la durée du séjour. Certes, l'abondance des produits de combustion dans les foyers, la présence de foyers extérieurs structurés, de sols ocrés et de bains de sable, impliquent une durée minimale de fonctionnement. Par contre, la pauvreté des mobiliers osseux et lithique dans chaque niveau souligne la brièveté des occupations. La prise en compte de ces données, enrichie de l'histoire de la pointe retouchée, pourrait suggérer une durée maximale d'occupation d'un mois pour le niveau 12a. Cela permet de qualifier les occupations solutréennes des Peyrugues de campements de chasseurs de courte durée, formule incluant de nombreuses variantes (Bodu *et al* 2011 - p. 244 ; Burke 2011 - p. 13).

Si l'installation de ces campements avait eu pour seul objet la collecte de nourriture, le retour des chasseurs chargés de gibier vers leur camp résidentiel très éloigné aurait sans doute été problématique. Toutefois, dans chaque niveau, la faible quantité de témoins chassés contredit cette hypothèse. Le seul objectif de la chasse ne peut donc pas suffire à expliquer ces déplacements lointains.

D'autres observations d'ordre culturel réalisées dans le gisement pourraient aider à saisir le sens de telles expéditions. En effet, le cloisonnement symbolique de l'espace de l'unité 1 marqué par l'occupation différente de chacun de ses secteurs a révélé un fonctionnement coordonné. En particulier, le tailleur auteur des produits qui ont permis le remontage du négatif de pointe à face plane, seul détenteur du silex blond, a témoigné d'une grande maîtrise technique. L'emplacement qu'il occupait près de l'accès lui permettait par ailleurs de bénéficier de l'usage d'une aire extérieure de rejet. Les autres occupants de l'unité auraient ainsi pu être des apprentis chasseurs. Dans ce cas, le long voyage entrepris par ces nomades durant la belle saison, loin de se cantonner à l'acquisition de nourriture carnée, aurait pu revêtir un caractère symbolique, sacralisant ainsi l'initiation de jeunes aux techniques de la chasse.

# Remerciements

Nous tenons à remercier le Ministère de la Culture, propriétaire du gisement et le Département du Lot pour le financement de cette recherche. Les familles Ségala, ancien propriétaire du site, et Belcour, voisin du gisement, nous ont beaucoup aidé pour le fonctionnement du chantier. Nous remercions aussi les nombreux chercheurs qui ont offert leurs compétences pour l'étude du mobilier du gisement. Merci encore aux fouilleurs bénévoles sans lequel ce travail n'aurait pu être effectué. Nous savons gré au Musée National de Préhistoire, gestionnaire du gisement et de ses collections, pour les facilités d'étude qu'il nous a accordées, la compétence et la disponibilité de son personnel. Un dernier et réel merci aux relecteurs de cet article qui ont contribué à pallier à nos insuffisances.

**Michel ALLARD**

Conservateur émérite du Patrimoine  
DRAC Midi-Pyrénées  
21, rue de Giroussens, 31500 Toulouse  
[michelallard@free.fr](mailto:michelallard@free.fr)  
<http://peyrugues.free.fr>

## Bibliographie

ALAUX J.-F. 1965 – *Outillage solutréen de la grotte du Rousset, commune de Larroque (Tarn)*. Fédération tarnaise de spéléo-archéologie. Travaux et Recherches, 3, 1964-1965, p. 41-50.

ALLARD M. 1986 – *Abri des Peyrugues à Orniac (Lot)*. Rapport de sauvetage programmé. SRA Midi-Pyrénées.

ALLARD M. 1988 – *Le Paléolithique supérieur de L'Abri des Peyrugues à Orniac (Lot)*. Bull. Soc. Méridionale de Spéleo. et Préhist., t. XXVIII, p.33-43.

ALLARD M. 1993 – *Remontage lithique exceptionnel dans le Solutrén inférieur des Peyrugues (Orniac, Lot)*. Paleo n° 5 - Décembre 1993. p.179-191.

ALLARD M., DRIEUX M., JARRY M., POMIES M.-P., RODIERE J. 1997 – *Perles en bois de renne du niveau 18 des Peyrugues, à Orniac (Lot), hypothèse sur l'origine du protomagdalénien*. Paleo n° 9 – Décembre 1997 p. 355-369.

ALLARD M., CHALARD P., MARTIN H. 2005 – *Témoins de mobilité humaine aux Peyrugues (Orniac, Lot) durant le Paleolithique supérieur. Signification spatio-temporelle*. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 126<sup>e</sup> Toulouse, 2001. In Territoires, déplacements, mobilité, échanges durant la Préhistoire, p. 219-231.

ALLARD M., JUILLARD F., JEANNET M., LE GALL O., MARTIN H. 2009 – *Faunes paleolithiques des Peyrugues à Orniac, Lot*. Préhistoire du Sud-Ouest, n° 17-2009-2. p. 143-217.

ALLARD M. 2011 – *Habitats gravettiens sous l'abri des Peyrugues (Orniac, Lot) entre 25000 BP et 22000 BP*. À la recherche des identités gravettiennes. Table ronde à Aix-en-Provence (6-8 octobre 2008). Société préhistorique française. Mémoire LII. p.359-372.

ASTRUC J.G. 1992 – Carte géologique de la France (1/50 000), feuille de St-Géry (857). - Orléans : BRGM.

AUBRY T. 1991 – *L'exploitation des ressources en matières premières lithiques dans les gisements solutréens et badegouliens du bassin versant de la Creuse (France)*. Thèse, Université de Bordeaux.

BERTRAN P. 2005 – *Stratigraphie du site des Peyrugues (Lot), une coupe de référence pour le dernier Pléni-glaciaire en Aquitaine*, Quaternaire, 16, 1, p. 25-44.

BODU P., OLIVE M., VALENTIN B., BIGNON O., DEBOUT G., 2011 – *Où sont les haltes de chasse ? Discussion à partir des sites tardiglaciaires du Bassin Parisien*, in Bon F., Costamagno S., Valdeyron N. (dir.), Haltes de chasse en Préhistoire. Quelles réalités archéologiques ?, Actes du colloque international du 13 au 15 mai 2009, université Toulouse II – Le Mirail, [P@lethnologie](#), 3, p.251-252.

BORDES F. 1969 – *Traitement thermique du silex au Solutréen*. Bulletin de la Société Préhistorique Française. T. 66, n° 7, p. 197.

BURKE A.L., 2011 – *La halte de chasse pendant la préhistoire au Canada oriental : variabilité, représentativité et signification*, in Bon F., Costamagno S., Valdeyron N. (dir.), Haltes de chasse en Préhistoire. Quelles réalités archéologiques ?, Actes du colloque international du 13 au 15 mai 2009, université Toulouse II – Le Mirail, [P@lethnologie](#), 3, 9-20.

CASTEL J.-C., CHADELLE J.-P., GENESTE J.-M. 2005 – *Nouvelle approche des territoires solutréens du sud-ouest de la France*. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 126<sup>e</sup> Toulouse, 2001. In Territoires, déplacements, mobilité, échanges durant la Préhistoire, dir. JAUBERT J. et BARBAZA M., p. 279-294.

CLOTTE J., GIRAUD J.-P., CHALARD P. dir. 2012 – *Solutréen et Badegoulien au Cuzoul de Vers. Des chasseurs de rennes en Quercy*. Liège, université de Liège (ERAUL, 131), p. 486.

COMBIER J. 1988 – *L'organisation de l'espace habité des hommes du Paleolithique supérieur en France*. Espacio, Tiempo y Forma, Serie I, Prehistoria, t.1, 1988, p.111-124.

COUCHAUX D. 2004 – *Habitats nomades*, Paris, Éd. Alternative (Anarchitecture), 192 p.

GENESTE J.-M., PLISSON H. 1986 – *Le Solutréen de la grotte de Combe-Saunière 1 (Dordogne). Première approche palethnologique*. Gallia Préhistoire, Tome 29, I, p. 9-27.

GENESTE J.-M. 2010 – *Le Solutréen. Une culture de chasseurs du dernier maximum glaciaire, il y a 20 000 ans*. In J. CLOTTE, La France préhistorique, chap. VII, Gallimard.

GUÉGAN S. 2012 – *Le Solutréen ancien en Ardèche (France) : une révision critique des industries lithiques*. Uned. Espacio, Tiempo y Forma. Serie I, Nueva epoca. Prehistoria y Archeologia, t. 5, p. 351-362.

JARRY M., MARTIN H., DEMARS P.-Y., LE GALL O. 2008 – *Territoires et saisons au Paleolithique. Eléments de réflexion*. Archéopages [En ligne]. Avril 2008, n°21. Mis en ligne le 27/03/2012 [Consultation du 31/12/2014], p. 6-15. [http://www.inrap.fr/userdata/c\\_bloc\\_file/6/6934/6934\\_fichier\\_dossier21-jarry.pdf](http://www.inrap.fr/userdata/c_bloc_file/6/6934/6934_fichier_dossier21-jarry.pdf)

JAUBERT J. 2013 – *Le Quercy pléistocène : région à peuplement continu depuis 0,3 Ma ? Archéostratigraphies et datations radiométriques*. Actes de la session C67, XV<sup>ème</sup> congrès mondial de l'UISPP, Lisbonne, sept. 2006. Paleo, supplément n° 4, p. 67-106.

JUILLARD F. 2009 – *La macro-faune de l'abri des Peyrugues : biométrie, odontométrie*. Préhistoire du Sud-Ouest, n° 17-2009-2. p.151-177.

LE GALL O. 2009 – *Les poissons des Peyrugues (Lot)*. Préhistoire du Sud-Ouest, n° 17-2009-2. p. 205-216.

LEMOZI A. 1967 – *Grand abri sous roche préhistorique du bourg de Cabrerets (Lot)*. Bulletin de la société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. Tome 88. p. 230-253.

MARTIN H. 2009 – *Analyse cémentologique et saisonnalité aux Peyrugues*. Préhistoire du Sud-Ouest, n° 17 -2009-2. p.199-204.

MORALA A. 1989 – *Les voies de communication au Paleolithique supérieur en Aquitaine du nord. L'exemple du Haut-Agenais*. Paleo, n°1. p. 31-35.

MOSER F., ALLARD M. 1998 – *La couche 18 des Peyrugues (habitat protomagdalénien). Essai de reconstitution et d'interprétation des structures réalisés dans le cadre des journées du Patrimoine, 19-20 septembre 1998.* Musée Labenche, Brive-la-Gaillarde.

OTTE M., NOIRET P. 2002 – *Origine du Solutréen : le rôle de l'Espagne.* Universidad de Salamanca. Zephyrus, 95, 2002, p. 77-83.

OTTE M., 2011 – *Expression libre en hommage à des hommes libres*, in Bon F., Costamagno S., Valdeyron N. (dir.), Haltes de chasse en Préhistoire. Quelles réalités archéologiques ?, Actes du colloque international du 13 au 15 mai 2009, université Toulouse II – Le Mirail, [P@lethnologie](#), 3.

PALES L., TASSIN de SAINT-PÉREUSE M. 1976 – *Les gravures de la Marche, II. Les humains.* Editions Ophrys.

PESCHAUD C. 2012 – *Los adornos solutrenses : identificación de un nuevo procedimiento de perforación de las conchas en Lachaud (Terrasson, Dordogne, Francia).* Espacio, Tiempo y forma, serie I, Nueva época. Prehistoria y Arqueología, t.5, 2012 pp. 333-349.

PEYRONY D. 1932 – *Les gisements préhistoriques de Bourdeilles (Dordogne).* Archives IPH, Mémoire 10.

PLISSON H., GENESTE J.-M. 1989 – *Analyse technologique des pointes à cran solutréennes du Placard (Charente), du Fourneau du diable, du Pech de la Boissière et de Combe Saunière (Dordogne).* Paleo n°1. p.65-106.

PRIMAULT J. 2003 – *Exploitation et diffusion des silex du Grand Pressigny au Paléolithique.* Thèse, Paris X.

RENARD C. 2013 – *Situation et nature des occupations solutréennes en Quercy : les exemples du Cuzoul (Vers, Lot) et des Peyrugues (Orniac, Lot).* Actes de la session C67, XV<sup>ème</sup> congrès mondial de l'UISPP, Lisbonne, sept. 2006. Paleo, supplément n° 4, p. 343-360.

SMITH P. 1966 – *Le Solutréen en France.* Publ. Inst. Préhist. Univ. Bordeaux, mémoire 5. p. 449.

SURMELY F., BOUDON P., BRIOT D., PIN C. 2008 – *La diffusion des silex créacés dans le centre du Massif Central durant la Préhistoire (Paléolithique, Mésolithique, Néolithique). Contribution à l'étude de la circulation des matières premières lithiques sur de longues distances.* Paleo 20/2008, p. 115-144.

TABORIN Y. 2004 – *Langage sans parole. La parure aux temps préhistoriques.* Ed. La maison des Roches.

TURQ A., MORALA A. avec la collaboration de Marie-Roger et Micheline SÉRONIE-VIVIEN 2013 – *Inventaire des silifications du Quercy, de ses marges et des parqueurs lithologiques du nord-est aquitain : synthèse des données.* Paléo, supplément n°4, p. 159-180.